MEMOIRE

ADRESSÉ A MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR,

PAR M. DANRY,

PRISONNIER A LA BASTILLE,

Et trouvé au Greffe de cette Prison d'Etat, le lendemain de sa Prise par les Parisiens;

SUIVI

Des 65, 66 & 67.me Lettres du même Prisonnier, à M. DE SARTINE, & de quatre autres à MM. QUÉNAY & DUVAL.



A PARIS,

Chez GUEFFIER, le jeune, Libraire, rue du Hurepoix, N.° 17.

1789.



AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Ce Mémoire a été trouvé à la Bastille, le lendemain même de la prise de cette forteresse ou prison d'Etat. Il étoit dans la chambre du Greffe, sous enveloppe encore cachetée, à l'adresse de Madame la Marquise de Pompadour. On y avoit joint les lettres que nous publions à la suite.

Lorsqu'en 1787 on donna au Public l'*histoire d'une détention de trente-neuf ans*, les faits presqu'incroyables qu'elle renferme, la firent considérer par la plupart des lecteurs comme un ouvrage d'imagination.

Eh bien ! l'écrit que nous faisons paroître aujourd'hui est la preuve de ce récit digne d'intéresser toute ame honnête & sensible ; si quelqu'un pouvoit douter de son authenticité, il peut confronter cet imprimé avec l'original que nous déposons à l'Hôtel-de-Ville.

L'Auteur est le même M. Henri Mazert de Latude, né à Montagnac en Languedoc, en 1725, qui a gémi si long-tems dans les prisons d'Etat, victime des plus cruels excès du despotisme ministériel. On déguisoit à la Bastille son véritable nom sous celui de *Danry* ou *Danry*, qu'il étoit forcé de se donner dans ce Mémoire.

L'échelle de corde qui lui servit à tromper la féroce vigilance de ses geoliers ou plutôt de ses boureaux, a été trouvée telle qu'elle est décrite dans l'histoire citée ci-dessus au Greffe de la Bastille. Tout Paris l'a vu transporter à l'Hôtel-de-Ville. Jusques là on avoit nié la possibilité d'un

pareil ouvrage, dans la ſituation où M. de Latude l'entreprit & l'exécuta ; mais de quoi ne vient pas à bout l'induſtrie humaine excitée par l'amour de la liberté & le deſir de ſe ſouſtraire à des maux inſupportables !

Ce Mémoire doit être conſidéré comme un monument précieux dans un autre genre. On y trouvera des particularités curieuſes touchant pluſieurs perſonnages qui ont joué un rôle ſous le précédent règne ; beaucoup de naturel, mais ſurtout l'énergie d'un honnête homme qui a ſu conſerver ſa penſée libre tandis qu'il était dans les fers, & qui loin de s'abaiſſer à demander grace aux tyrans qui l'oppriment, oſe leur faire entendre la voix effrayante de la vérité, les rappeller aux remords, & les menacer des vengeances divines & humaines.

Nous n'avons point touché au ſtyle, qui eſt incorrect, à l'orthographe qui eſt vicieuſe. Ce n'eſt point ici l'œuvre d'un littérateur, bien moins encore une apologie froidement compaſſée par un Juriſconſulte. C'eſt le cri profond d'un infortuné, à qui quatorze ans de la plus affreuſe captivité donnoient le droit de ſe plaindre amèrement d'une injuſtice révoltante.

Il ſeroit à deſirer que ceux qui ont des manuſcrits de la Baſtille, ſuiviſſent la même marche que la nôtre, car s'ils ne faiſoient pas connoître, par la voie de l'impreſſion, ce qu'ils ſe feront enſuite un devoir de remettre au bureau municipal, il pourroit ſe faire que des raiſons d'Etat, des conſidérations particulières s'oppoſaſſent à la publicité de quantité de pièces originales, qui probablement ſerviroient à dévoiler des myſtères d'iniquité qu'il importe à tous citoyen de connoître.

COPIE



COPIE
DU
GRAND MÉMOIRE

Que j'ai envoyé à Madame la Marquise de Pompadour, par M. Daury.

De la Bastille, le 30 Juin 1762.

A MADAME
LA MARQUISE DE POMPADOUR.

MADAME,

Voici un grand Mémoire : si vous ne voulez point vous donner la peine de le lire

pour moi, au moins vous devriez le lire pour l'amour de vous-même.

Philippe, Roi de Macédoine, se faisoit dire tous les matins par un Page : ô Roi ! souviens-toi que tu es mortel ! Vous, Madame, vous auriez bien besoin assurément de vous faire dire tous les jours, par un de vos serviteurs : Madame, pensez que Louis XV peut mourir avant vous ; si ce malheur vous arrivoit, certainement vous auriez du chagrin d'avoir fait pourrir bien des pauvres malheureux en prison. Vous faites ces choses sans aucune crainte de la Justice, parce que vous croyez quelque jour vous dépêtrer de tout, en disant, ce n'est pas moi qui ai fait souffrir ces gens-là, c'étoit le Roi. Madame, permettez-moi de vous dire que vous vous trompez grandement ; vous n'en serez pas quitte à si bon marché ; car nous n'ignorons point que c'est vous-même qui nous faites assommer à votre fantaisie. N'avez-vous pas vu d'Allegre, quand il a échappé de la Bastille avec moi. S'il s'est fâché contre le Roi ou contre le Ministre, hé-bien, tous ceux que vous faites souffrir au-dessus de leurs mérites, si le Roi venoit à mourir aujourd'hui ou demain, vous pouvez compter qu'ils feront de même, à la différence que d'Alle-

-gre vous attaqua par des lettres d'invectives ; & que les autres vous attaqueront en Parlement. Il me semble que ce mot de Parlement vous fait rire, soit ; mais si vous vous en riez, vous vous devriez au moins ressouvenir du déplaisir & du sérieux, que les lettres de d'Allegre vous ont causé, & vous devriez faire en sorte, par une bonne conduite, de ne jamais vous en attirer de pareilles. C'est ce que vous pourriez éviter, en traitant avec bonté, avec modération, ceux qui ont le malheur de vous déplaire. Silla ! parles, réponds-moi. Que t'ai-je fait ? Pourquoi me persécutes-tu ? Moi, qui t'ai toujours comblé de mes bienfaits, pourquoi en veux-tu à ma vie ? Je te pardonne ; le seul pardon de ce jour-là lui fit tomber tous ses ennemis ; car s'il avoit fait mourir Silla, cette mort seule lui auroit attiré peut-être plus de dix mille ennemis de plus ; de-là vient qu'on dit, Auguste ne commença d'être heureux, que quand il cessa d'être cruel.

D'Amsterdam je vous écris, Madame. Vous avez fait arrêter d'Allegre à Bruxelles, parce qu'il vous a écrit des lettres fortes. Pourquoi vous a-t-il écrit ces lettres ? c'est parce que que vous l'aviez trop long-tems fait souffrir. Or, si les mauvais traitemens vous ont attiré

des lettres fâcheuſes, aujourd'hui, par votre bonté, par votre humanité, attirez-vous des remercîmens & des prières de ſa part, en vous vengeant d'une manière noble; faites-le venir en votre préſence, & dites-lui : Vous m'avez écrit que j'étois cruelle, implacable; je vais vous prouver le contraire; car ſi vous êtes repentant, je vous pardonne tout, de bon cœur. Vous m'avez dit que vous vouliez être mon ennemi; & moi, je veux être votre amie : vous m'avez dit que vous me perſécuteriez, & moi, je veux vous faire du bien. Je vous dis, Madame, uſez de cette vengeance. Par-là vous le pénétrerez, toute ſa vie, de repentir & de reconnoiſſance; cela fera un beau trait dans l'Hiſtoire, qui vous fera perpétuellement honneur : mais vous ne m'avez pas voulu croire; vous avez aimé mieux ſacrifier à la cruauté qu'à l'humanité : & vous ne vous en trouverez pas toujours bien : ſi vous comptez, par cette conduite, mettre fin à vos ennemis, vous vous trompez; car quand vous en faites mourir un entre quatre murailles, celui-là vous en attire ſur-le-champ vingt de plus; car toutes les lettres anonymes qu'on écrit au Roi, toutes les ſatyres, tous les mauvais coups de langue qu'on dit contre vous dans le public, la plus

grande partie viennent de la part des frères, des oncles, des cousins, ou des amis de ceux que vous faites périr.

Quand vous direz: je ne cherche personne; ni le Roi non plus. Aujourd'hui la Bastille est toute pleine. Je vous demande, est-ce des amis du Roi? Ce sont des gens qui l'ont offensé. Hé bien, je suis presque certain qu'avant six mois d'ici, Sa Majesté leur aura accordé à tous leur liberté : or, le Roi, mettant des bornes à ses punitions, vous, Madame, vous en devez mettre aux vôtres. Depuis que je suis enfermé dans la Bastille, il en est sorti assurément plus de trois mille prisonniers : y en a-t-il quelqu'un qui soit revenu à la charge; c'est-à-dire, qui ait ré-offensé le Roi? Quand vous vous ressouviendrez de d'Allegre, c'est un cas différent. Il étoit sorti de la Bastille malgré vous, au péril de sa vie, par escalade : c'est ce qui l'anima contre vous; car, si vous lui aviez accordé sa liberté en tems & lieu, il vous auroit remercié; il vous auroit souhaité mille bénédictions : c'est l'apanage de l'équité, de l'humanité, comme les invectives des cœurs cruels.

Madame, il n'est point permis de faire tout ce que l'on peut; vous ne vous lassez

jamais de faire souffrir. Quand vous direz, je crains; c'est la raison de tous les tyrans. Pierre-le-cruel ne faisoit point planter un poignard dans le sein de l'enfant qui ne faisoit que de naître; mais on lui disoit, un tel murmure, un tel a dit cela; un tel, vous lui avez fait cela, il pourroit bien chercher à se venger; un tel est de vos ennemis; pour les faire périr, il prenoit cette raison, je suis Roi, je suis maître; pour ma conservation, il n'y a qu'à faire périr tous ces gens-là; il n'en échappoit pas un d'entre ses mains, comme il n'en échappe pas un seul des vôtres; il comptoit, par cette barbare conduite, pouvoir prolonger ses jours; comme vous-même, vous comptez pouvoir vous soutenir plus long-tems encore, en faisant périr vos ennemis entre quatre murailles; c'est ce qui lui causa la mort, comme les prisonniers vous pourront causer à vous votre disgrace: car, son frère Henri de Transtamare, ne pouvant plus supporter ses cruautés, lui planta lui-même, de sa propre main, un poignard dans le ventre, à la satisfaction de toute l'Espagne; car le Peuple, par reconnoissance de l'avoir délivré de ce monstre, le fit Roi à sa place....

Vous craignez! à cause que vous craignez,

devez-vous faire périr je ne ſai combien de pauvres malheureux entre quatre murailles? Madame, priez Dieu, de la force de toute votre ame, que Louis XV vive plus longtems que vous ; car ſi malheureuſement il venoit à mourir avant, il y a un Parlement dans Paris qui vous fera rendre compte de toutes vos cruautés.

Tous ceux que vous retenez en priſon, ſont des gens d'eſprit, exceptez moi; car les ſots ne ſe frottent point avec vous. Or, vous pouvez compter, comme une choſe certaine, qu'il ne paſſe pas un ſeul moment dans les vingt-quatre heures, que tous ne penſent, comment eſt-ce qu'on pourra vous rendre le trop. Vous leur fourniſſez de matière mille fois plus qu'il ne faut, pour vous attaquer en Juſtice. Vous y ſerez attaquée. Vous repoſez ſolidement ſur cette corde, qui eſt de dire, ce n'eſt pas moi qui ai fait périr, ſouffrir ces gens-là, c'étoit le Roi. La pauvre défenſe que vous avez là, Madame! eſt-ce que perſonne au monde ignore la force qu'une femme a ſur l'eſprit de ſon Amant. Croyez-vous combattre des automates? Tous ceux que vous faites ſouffrir contre l'équité, ont des langues pour ſe défendre. Par exemple, moi, quand je vous accuſerois de m'a-

voir fait souffrir injustement pendant tant d'années, que direz-vous ? Ce n'étoit pas moi ; c'étoit le Roi. Moi, je vous demanderai ; quel mal ai-je fait au Roi ? quel titre lui ai-je donné ? quel crime ai-je commis, pour avoir mérité cette punition ? Faites-moi représenter mon procès-verbal ; que pourrez-vous dire ?

Vous m'avez envoyé un paquet, il est vrai, Madame ; mais il n'y avoit rien dedans de nuisible, cela a été prouvé par des expériences ; de plus, je vous ai avertie d'avance de son arrivée, par Corbillion, votre valet-de-chambre : je vous envoyai ce paquet, non pas pour vous faire du mal, mais pour vous conserver la vie, parce que j'avois entendu dire, en plusieurs endroits, que vos ennemis cherchoient à vous envoyer à l'autre monde ; & je vous envoyai ce paquet afin de vous inspirer par lui de la méfiance contre ce malheur. Vous pourrez dire : il falloit m'avertir de vive voix. Je ne pouvois le faire, sans mettre du monde dans la peine ; c'est ce que je voulois éviter, parce qu'on dit très-souventesfois des choses qui peuvent n'être pas véritables ; par conséquent je ne voulois point vous inspirer un mauvais soupçon contre certains personnages, qui pou-

voit être injufte. Ainfi, fans faire tort à la réputation de perfonne, mon paquet vous faifoit tenir fur vos gardes, contre leurs entreprifes.

Proverbialement on dit, graiffer les bottes d'une perfonne qui n'eft pas reconnoiffante, elle dit que vous les lui avez gâtées : que direz-vous ? Vous m'avez envoyé ce paquet pour avoir une récompenfe ; & vous voulez me faire paffer cela pour un fervice. Je vais vous forcer vous-même à juger du contraire. De la même manière que David fe jugea digne de mort, pour avoir fait périr Uri ; je vous demande, fi on mettoit fur une table deux bourfes ; une de vingt mille louis, & l'autre de vingt mille écus, & qu'on vous donnât le choix d'en prendre une ; laquelle prendriez-vous ? Ecrivez-le de votre propre main, afin qu'elle ferve de témoin contre vous-même ; fi vous avez écrit la bourfe d'or, à l'exemple de David, reconnoiffez au moins aujourd'hui mon innocence ; par cette raifon, le Roi eft plus riche que vous, le Roi récompenferoit mieux le même fervice que vous ; par conféquent quand j'eus fait mon paquet, il m'étoit auffi facile de l'adreffer au Roi, qu'à vous ; mais comme on ne difoit point qu'on cherchoit

à envoyer le Roi à l'autre monde, & qu'on le difoit de Madame la Marquife de Pompadour ; je mis fur mon paquet, à Madame, Madame la Marquife de Pompadour. Donc ce n'a point été la récompenfe qui m'a fait agir, mais le zele de conferver votre perfonne.

Madame, au plus on lave un Ethiopien, au plus il devient noir ; de même au plus on veut noircir un innocent, au plus il devient blanc : en voici une autre preuve bien fenfible ; le 3 du mois de Mai 1751, M. Quenay vint me voir ici à la Baftille ; aux reproches que je lui faifois, le Gouverneur prit la parole, en lui difant, fi ce n'eft que cela, il n'y a pas-là de quoi à fouetter un chat. C'eft l'affaire de Rabelais. Quenay reprit, d'un ton myftérieux, mais, Monfieur, c'eft que c'eft arrivé dans un tems,... & s'arrêta tout court : cette parole qui ne partoit de la bouche du fieur Quenay, que pour me donner tort, que pour me noircir, précifément, fait connoître mon innocence ; Madame, daignez y faire attention, *c'eft arrivé dans un tems*, c'eft-à-dire, qu'alors c'étoit un tems de révolution, où tous les efprits étoient irrités contre vous : donc mon paquet étoit une inftruction pour vous ; il vous avertiffoit de vous tenir fur vos gardes, contre les en-

treprises de ces esprits animés. Le loup, dans son ingratitude, fut plus généreux que vous; quand la cigogne lui eut tiré l'épine qu'il avoit dans son gosier, elle lui demanda la récompense qu'il lui avoit promis; n'es-tu pas assez récompensée; & en quoi, tu ne m'as rien donné; c'est, lui dit-il, de ne t'avoir pas coupé la tête, quand tu l'avois dans ma gueule.

Madame, je vous pardonne assurément de me payer d'ingratitude, mais au moins vous devriez imiter le loup, ne pas me payer de cruauté.... Louis XIV demanda un jour quelle étoit la plus belle statue de son parc. Dans la nuit on coupa le nez au gagne-petit; je vous demande, Madame, si cet homme étoit bien instruit de cette conspiration, il n'avoit rien vu, il ne connoissoit point le moindre des auteurs; par conséquent, ce ne fut que sur quelque parole qu'il avoit entendu, qu'il fut avertir le Roi de se tenir sur ses gardes. Les ennemis de Louis XIV pouvoient changer de résolution, il ne faut qu'une idée, une crainte, un soupçon d'être découverts, un rien; en ce cas, le bouquet ne seroit point parvenu jusqu'à lui. En pareil cas, Louis XIV auroit-il dû faire périr ce pauvre malheureux entre quatre murailles, comme vous me

faites périr moi-même. Si je me ſuis énoncé d'une autre manière, c'eſt par rapport aux raiſons que je vous ai expoſées ci-deſſus, page 8, & plus bas page 16. Il y a des circonſtances où on ne doit pas faire un crime d'agir par des ſymboles, par des ſignes ou des paraboles. Dans de pareils cas, parce que cela fait toujours tenir ſur ſes gardes, parce qu'un rien ou une ſeule parole, quoique mal fondée, peut prévenir de grands malheurs, comme vous voyez, dans la perſonne de Louis XIV. Si un ami du Roi de Portugal lui avoit envoyé un ſymbole hiéroglyphique auſſi inſtructif que celui que je vous ai envoyé, à vous, de la manière que ſes ennemis vouloient l'envoyer dans l'autre monde, il ne ſe ſeroit point haſardé de revenir de ſa maiſon de campagne, tout ſeul : il n'auroit point reçu un coup de fuſil dans l'épaule, & riſqué d'être aſſaſſiné ; il n'y auroit pas eu tant de ſang de répandu au milieu de la place de Liſbonne.

Après ma dernière évaſion, arrivé en Hollande, je fus conſulter des gens ſages, pour prendre des conſeils d'eux, afin de mettre ma perſonne en ſûreté, après leur avoir expoſé mes affaires depuis le commencement juſques à la fin ; voici leurs réſultats : ce

n'eſt point un crime que vous venez de nous expoſer, c'eſt un trait d'ami, c'eſt un ſervice ; un autre prenant la parole, me dit : vous n'étiez point connu particulièrement de M. Quenay ; cinq mois après, il vint vous voir dans la tour de Vincennes ; il falloit que dans ce temps là les ennemis de Madame la Marquiſe de Pompadour euſſent entrepris de l'empoiſonner... & elle vous envoya ce Medecin, pour voir s'il ne pourroit point tirer quelques éclairciſſemens de votre part : ainſi vous avez été bien maltraité, pour lui avoir donné un bon avis, de ſe tenir ſur ſes gardes. Je leur dis : Meſſieurs, j'ignore ſi cette conjecture eſt vraie ou fauſſe, mais ſi je vous ai expoſé mon affaire telle qu'elle eſt, je ne me ſuis point flatté : parce qu'en vous trompant, je me tromperois moi-même. Mais ſi malheureuſement j'ai eu le malheur d'avoir commis un crime contre mon intention, je vous prie de grace de ne point me flatter : de me le dire clairement, parce que je m'en irai plus loin : je me cacherai. Tous me dirent : vous n'avez point commis un crime, c'eſt un ſervice ; mais il eſt malheureux pour vous que cette femme ne l'ait point connu : vous êtes ici en Hollande : c'eſt un pays libre ; les Etats ne vous livre-

font point ; ainsi vous n'avez qu'à rester tranquille, chez vos parens. Malgré les assurances, que l'on accorde par-tout à l'innocence environ trente-six jours après, je me trouvai à la Bastille, en présence de M. Berryer, le 24 du mois de Juin 1756. A mes plaintes, il me dit ces paroles, il ne falloit pas faire ce que vous avez fait. Je lui répondis, en présence de trois Officiers, (il y en a encore deux de vivans), si j'étois dans le monde & que j'entendisse dire de vous, ce que l'on disoit d'elle, & que je ne pusse pas vous approcher, comme je ne pouvois point m'approcher d'elle, je le ferai encore à vous-même, & je croirois rendre un service à l'Etat, en lui conservant une personne juste & équitable ; si c'eût été une sottise, M. Berryer ne l'auroit point laissé tomber par terre sans la relever ; il m'auroit fort bien dit ; comment, vous avez commis un crime, & bien loin d'en être repentant, vous avez l'audace de me dire que vous le recommettriez encore dans ma présence même ! Voici sa réponse, *hon ! comment avez-vous fait pour échapper ?*

La première lettre justificative que je vous écrivis à vous-même, Madame, ressouvenez-vous-en, le 29 Mai 1758, je la commençai

par ces paroles : Quand il vous feroit possible de m'accabler des plus grands maux, vous ne sauriez, Madame, me faire repentir d'avoir souhaité la conservation d'une personne agréable aux yeux de Sa Majesté. M. Berryer corrigea la suite de ces paroles de sa propre main, & me renvoya cette lettre pour la recopier, avec cette apostille : Vous direz au sieur Daury, que le barré est à son préjudice & contre ses véritables intérêts. Si je n'avois point été innocent, M. Berryer n'auroit pas mis le mot de véritables intérêts ; un juge ne dit point de pareilles paroles à un criminel, & sur-tout quand il n'y a pas des biens en litige. C'est M. Chevalier, Major de la Bastille, qui me fit la lecture de cette apostille, le 2 Juin 1758, il est encore vivant. Dans la première audience que M. de Sartine m'accorda, le 24 du mois de Janvier 1760, sa première parole fut de me dire : vous n'êtes point repentant ? Je lui répondis, présence de quatre témoins, il y en a encore trois de vivans : on ne doit jamais l'être d'avoir souhaité du bien ; il me répliqua : vous voyez bien, vous voulez avoir raison ; vous ne voulez pas reconnoître votre tort, vous n'avez qu'à me le faire voir. Pourquoi avez-

vous envoyé ce paquet à Madame la Marquise de Pompadour ? Je lui répondis : pour lui sauver la vie : parce que j'avois entendu dire, à plusieurs endroits, que ses ennemis cherchoient à l'envoyer à l'autre monde ; & je lui envoyai ce paquet, dans l'esprit de lui inspirer, par lui, de la méfiance contre ce malheur ; si je ne l'ai pas avertie de vive voix, c'est parce qu'on dit très-souventesfois des choses qui peuvent n'être pas véritables : par conséquent, je ne voulois pas lui inspirer un mauvais soupçon contre certains personnages, qui pouvoit être injuste : ainsi, sans faire tort à la réputation de personne, mon fait la faisoit tenir sur ses gardes contre leurs entreprises ; la preuve de ce que je vous avance ci-dessus, c'étoit un temps de révolution, quand mon affaire est arrivée, où tous les esprits étoient animés contre elle. Dans mon symbole hiéroglyphique, instructif & relatif à ce que j'avois oui dire, il n'y avoit rien de nuisible ; c'est une vérité que je prouverai, non-seulement par raisonnement, mais même par témoins qui ont assisté aux expériences. De plus, je l'ai avertie d'avance de son arrivée, par Corbillion, son valet-de-chambre. Mon fait est autorisé par cette loi ; Quiconque sera instruit d'une conspiration,

conſpiration, ſans la révéler, condamné à mort, & Saint Marc & Thou eurent la tête tranchée, pour n'avoir pas averti le Cardinal de Richelieu, que ſes ennemis cherchoient à le faire diſgracier; c'étoit bien pire d'elle : on diſoit que c'étoit pour l'Emp... &c. Quand M. de Sartine eut écouté mes raiſons, il ne me répéta plus ſes premières paroles: vous n'êtes point repentant, vous voulez avoir raiſon, vous ne voulez point reconnoître votre tort; mais il me dit, je parlerai : mais on a beau parler, il eſt impoſſible de vous arracher un ſeul priſonnier d'entre vos mains. Vous nous pelotez bien, Madame; vous nous pelotez d'une barbare manière; mais priez Dieu que Louis XV vive plus long-tems que vous; car, s'il venoit à mourir avant, vos propres yeux rendront les larmes que vous nous faites verſer injuſtement. Il y a une Juſtice en France; aujourd'hui, dans la place où vous êtes, vous vous riez d'elle, mais il viendra un jour qu'elle vous fera rendre un compte plus ſévère que vous ne penſez, des maux que vous nous faites ſouffrir. Si le monſtre-ſcélérat de François Robert avoit réuſſi, que feriez-vous devenue? où vous feriez-vous fourrée, pour prévenir la perſé-

cution de tous ceux que vous faites souffrir injustement ? Il seroit un grand bonheur pour vous & pour nous, de penser de tems en tems à des pareils malheurs qui peuvent arriver à tout moment. Madame, vous vous fiez au sieur Colin ; je mets ici Colin sur la scène, parce que c'est le principal à qui vous confiez tous vos secrets. Je ne doute point qu'il ne vous donne des conseils ; mais faites attention qu'au plus ils sont mauvais pour vous, au plus ils sont meilleurs pour lui. Un Secrétaire tourne l'esprit de son maître ou de sa maîtresse, quand il veut, & je crois qu'il ne lui seroit pas difficile à lui de tourner le vôtre de mal en bien ; mais ça n'est pas son profit, comme je vous le ferai voir plus bas.

Vous fîtes arrêter le Chevalier de la Rochegnerol, en Hollande : un homme sage ne vous auroit jamais donné ce conseil, & sur-tout à vous, parce que, dans la place où vous êtes, vous devez toujours user de douceur & de modération, pour empêcher vos ennemis de mal parler de vous ; car si vous vous étiez conduite de la maniere que je vais vous dire, vous auriez épargné bien d'argent & beaucoup des mauvais coups de langue. Vous auriez dû lui envoyer un homme de votre confiance, pour lui faire faire connoif-

ſance avec lui, pour lui demander pourquoi est-ce qu'il avoit fait cette brochure contre vous : le Chevalier de la Rochegnerol lui auroit dit ſes griefs ; alors il lui auroit dit : mais ſi Madame la Marquiſe de Pompadour vous a fait ce tort, vous devez croire aſſurément que c'eſt contre ſon intention, contre ſa volonté ; c'eſt pourquoi, avant que d'écrire publiquement contr'elle, vous auriez dû poliment lui en demander réparation ; certainement elle vous auroit contenté, car ſi Madame la Marquiſe a un bon cœur ; ſon inclination favorite eſt de faire du bien à tout le monde, même dans les perſonnes de ſes ennemis déclarés : en voilà une preuve ; elle-même m'a remis cette bourſe de cinq cent louis d'or, pour vous en faire un préſent de ſa part. Le Chevalier de la Rochegnerol, par reconnoiſſance, ſur le champ auroit retiré tous ſes exemplaires de chez ſon libraire, & les auroit brûlés ; de cette manière, cette affaire n'auroit fait aucun bruit, il ne ſouffriroit point encore aujourd'hui, & il en auroit moins coûté de dépenſes. . . . . Il eſt ſans doute que vous allez dire : oui, ſi je me conduiſois de cette manière, tout le monde ſortiroit hors de France, pour aller écrire contre moi, afin d'avoir une bourſe. Non, Madame, vous

vous trompez, parce que de pareils traits font tomber la plume de tous les écrivains; ou si malheureusement cela arrivoit, vous auriez la consolation de voir que tout le public se mettroit en colere pour vous, contre celui qui écriroit, parce que tout le monde rend justice au mérite, & sur-tout dans un pareil cas : on diroit : mais Madame la Marquise de Pompadour est bonne, elle a un bon cœur; ça n'est point pour avoir eu une mauvaise conduite qu'elle s'est attiré cet écrit, mais uniquement par sa générosité & sa bonté, parce qu'elle a fait présent d'une bourse au Chevalier de la Rochegnerol, & il est sans doute que le coquin qui vient d'écrire ce livre, vouloit avoir une pareille générosité d'elle, par des injustes sottises; voilà de la manière qu'on parleroit de vous, si vous vous conduisiez par la douceur & la modération.

Il y avoit un Empereur à qui on fut dire, qu'il y avoit deux Romains dans u n cabaret, qui parloient extrêmement mal de lui; bien loin de les faire punir, il ordonna de leur apporter une bourse d'or de sa part, & d'écouter le lendemain ce qu'ils diroient de lui: ils ne manquerent pas tous deux de revenir dans le même cabaret; ils changerent de

langage ; ceux qui les avoient écoutés la veille, furent retrouver l'Empereur, qui leur demanda, qu'ont-ils dit de moi ? Ils leur répondirent : ô qu'ont-ils dit de vous ? Aujourd'hui ils vous ont mis au-dessus de tous les Dieux : hé bien, dit-il, c'est que jamais je n'avois fait du bien à ces gens-là. Je vous demande, à vous, Madame, si l'histoire fait mention que tous les autres Citoyens Romains fussent se mettre dans des cabarets, pour dire du mal de cet Empereur, dans le dessein d'avoir de lui une bourse ?

Henri V, Roi d'Angleterre, fit une maîtresse en France, l'emmena en Angleterre : un jour qu'elle se promenoit dans Londres, la populace arrêta son carrosse, & lui jeta des pierres ; elle ne perdit point l'esprit ; elle mit vîte la main dans la poche, & lui jeta sa bourse, & dit à ses gens de faire de même : allez, dit-elle, mes enfans, allez-vous-en boire à ma santé. Je vous demande encore si l'histoire fait mention que toutes les fois que cette maîtresse sortoit, la populace arrêta son carrosse à coups de pierres pour avoir de l'argent : ce sont des cas qui n'arrivent point quatre fois dans dix siecles. C'est une vérité reconnue de tout le monde, que jamais personne ne s'est repenti d'avoir

pardonné, d'avoir fait du bien à ſes ennemis; car ſi vous aviez donné au Chevalier de la Rocheguerol & à d'Allègre, la moitié de la ſomme que leur priſe a coûté, vous leur auriez fait à tous les deux une grande fortune; ils ſeroient ſans ceſſe à vous prôner, à dire du bien de vous dans toute l'Europe, au lieu qu'ils ſouffrent, & qu'ils jurent nuit & jour contre vous; mais ce qu'il y a encore de pire pour vous; c'eſt que ces actes inhumains vous font haïr, non-ſeulement des François, mais même des nations étrangères; car ſi vous aviez entendu toutes les ſottiſes qu'on diſoit de vous dans Amſterdam, qui eſt le dépôt de toutes les nations de la terre, au ſujet du Chevalier de la Rochegnerol, vous auriez rougi mille fois: mais enfin, il eſt très-ſenſible qu'à dépenſer de l'argent, il vaudroit bien mieux pour vous, le donner d'une maniere à faire dire du bien de vous, que non pas à en faire dire du mal. Vous pourrez dire: mais cet argent ne me coûte rien. Nous le voyons bien, car vous vous ſeriez laſſée de mettre ſi ſouvent la main dans votre poche: mais daignez faire attention, Madame, que ſi le Roi donne tant d'argent pour faire ſouffrir, qu'il en donneroit avec plaiſir le double, pour forcer vos ennemis à

dire du bien de vous . . . . . Madame, je crois très-certainement qu'il y a trois ou quatre personnes qui vous donnent des conſeils, qui vous diſent : Madame, vous avez le pouvoir en main ; tous ceux qui vous manqueront, faites-les mettre à la Baſtille ; là, ils ne parleront plus. Il eſt vrai que nous ne parlons plus, mais nous faiſons parler tout le monde contre vous ; dire que vous êtes cruelle, barbare, implacable, c'eſt bien pire que tout ce que nous pourrions dire contre vous.

Madame, liſez pour vous, examinez avec attention, ſi le conſeil qu'on vous a donné, de faire périr vos ennemis, de les aller chercher même juſques dans le pays étranger, ne vous fait pas un million de fois plus de mal que de bien. J'étois dans Amſterdam ; malgré les mauvais traitemens que j'avois reçus, malgré qu'on eût abuſé de ma bonne foi, j'étois humble, j'étois reſpectueux, je ne diſois pas une ſeule parole qui pût vous offenſer ; au contraire, quand j'expoſois mon affaire à des gens ſages, c'étoit ſous le ſecret ; je vous excuſois du mieux qu'il m'étoit poſſible, je jetois ma longue miſère ſur votre oubli : je vous écrivis deux lettres, mais je ne vous fis point des me-

naces, c'étoit des lettres refpectueufes, des lettres de prieres, pour vous demander humblement la paix ; par conféquent il n'y a que des méchans hommes fans efprit, qui vous ayent donné le confeil de venir me faire arrêter ; car quel mal pouvois-je vous faire dans Amfterdam, & par-tout ailleurs ? Dire que vous m'avez fait fouffrir, ça ne vous auroit pas tant fait du tort que je l'euffe dit, que de faire dire, encore aujourd'hui à tout le monde, que vous m'avez fait périr, ou que vous me faites fouffrir encore : que pouvois-je faire de plus contre vous ? Dire que vous ne defcendez point en ligne directe, de Raoul ou de Mérouée ; mais en méprifant votre naiffance, j'aurois méprifé celle de tout le monde, car il n'y a pas eu deux créations, nous fortons tous d'un même pere Adam, qui vous donneroit quelques bons coups de poing, s'il voyoit que vous maltraitez un pauvre frere, qui vous a toujours fouhaité du bien.

La véritable nobleffe eft dans les fentimens, non pas dans un carré de papier qu'un frippon peut acheter, moyennant dix mille écus, que pouvois-je faire contre vous ? Dire que vous m'aviez coupé la bourfe; perfonne ne l'auroit cru : que pouvois-je faire contre

vous, dire que vous étiez maîtreſſe du Roi de France, perſonne ne l'ignore ; or, pour avoir fermé une bouche qui ne ſe feroit jamais ouverte, vous avez fait dire mille choſes pire contre vous, Madame : ce que je vais vous dire eſt très-ſenſible: ça vous regarde, peſez vous-même ; la honte m'a empêché de dire ces outrages à M. Berryer & à M. de Sartine ; mais la matière me force à vous les mettre ſous vos yeux ; peſez vous-même, voyez ſi une brochure, fuſſe-t-elle ſortie d'un eſprit infernal, ſi elle auroit jamais pu indiſpoſer ſi indignement tous les cœurs des peuples contre vous, que de me voir moi, lié & garrotté au milieu de la place d'Amſterdam, entouré de cinq à ſix coquins qui faiſoient un défi à quiconque frapperoit plus rudement, des grands coups de bâton ſur mon corps innocent : il y en eut un qui m'en appliqua un coup ſur la nuque, qui me fit tomber par terre, perdre connoiſſance ; enfin, je ne ſais ſi ils me porterent dans le cachot de l'Hôtel-de-Ville ſur leur cou, ou s'ils y traînerent mon corps ſur le pavé; je crois que cela fut de cette derniere maniere, car, quand j'eus repris mes eſprits, par un peu d'eau-de-vie de genièvre qu'on me fit avaler, j'apperçus que mon habit étoit tout cou-

vert de boue, & que mes hanches étoient écorchées par le frottement du pavé.

Madame, voyez ſi jamais aucune brochure auroit pu animer tant les eſprits contre vous, que ce cruel ſpectacle ; cependant, dans un pareil tems, un barbare flateur vint vous dire en riant : Madame, je vous porte une bonne nouvelle, réjouiſſez-vous : il eſt arrêté, nous le tenons. Il ne parlera point : voyez comme on accommode vos affaires ! il ne parlera point : cela fut préciſément la cauſe qui me fit parler ; car le lendamain huit Magiſtrats vinrent m'interroger. Après m'avoir écouté, ils me dirent : il faut que vous ayez quelqu'autre choſe ſur votre compte, car, pour un trait d'amitié, ou enfin cette imprudence, on ne vous auroit point tenu ſept ans en priſon, & ſur-tout encore après vous être livré vous-même entre les mains du Roi. Après votre heureuſe évaſion de la Tour de Vincennes, vous ne nous expoſez point la vérité. Je leur répondis : Meſſeigneurs, je ſuis en ſûreté entre vos mains ; faites venir des preuves contraires de la France, & alors puniſſez-moi ici doublement, ſi je vous en ai impoſé : mais au moins ne me livrez point innocent ; en fermant les yeux, ils hauſſerent les épaules,

en me difant : nous fommes dans un tems critique, nous n'avons point des barrières ; mais, Monfieur, ne vous défefpérez point, ne pleurez pas tant, votre Roi vous rendra juftice. Ils me firent mille queftions fur tout ce que je favois ; ça fut-là où la prife de d'Allègre à Bruxelles fut découverte, & tout fut écrit en français & en hollandais, pour en rendre compte aux Etats. Ils étoient tous indignés contre vous, & fur-tout d'avoir abufé de ma bonne foi. La compaffion qu'ils me témoignerent, fait que je ne fuis point irrité contre eux ; car, malgré les ordres de l'Exempt Français, ils me firent fortir fur-le-champ du cachot où il m'avoit fait mettre, & donner une bouteille de vin tous les jours. Je leur demande, quel crime m'accufe-t-on d'avoir commis ? On me répondit : on ne vous a point accufé d'avoir commis aucun crime. Le Roi de France ne vous réclame que fur le titre de Sujet ; cela fait connoître que vous faites périr des pauvres malheureux injuftement. Le lendemain, tout ce que j'avois déclaré la veille, fut divulgué à tout le monde, foit par eux, ou par les parens que j'ai dans cette Ville, ou par gens fages à qui j'avois communiqué mes affaires. En voici la preuve. En revenant,

l'Exempt me dit dans la chaiſe de poſte : votre priſe fait bien du bruit ; par-tout on parle de vous. Je demandai, que dit-on de moi ? Il me répondit : que votre affaire fait pitié, que ça n'eſt rien ; mais cet Exempt, bien inſtruit de mes affaires, Saint-Marc, ne me dit point, vous en avez impoſé, vous avez donné un fait pour un autre.

Madame, liſez pour vous, liſez pour vous, Madame; peut-on dire, ſon affaire fait pitié, ça n'eſt rien, ſans dire que la Marquiſe de Pompadour eſt cruelle, barbare, un diable, de faire arrêter & outrager un pauvre malheureux qui ne vous avoit fait aucun mal, & qui ne diſoit point un ſeul mot contre vous, pour le venir faire pourir entre quatre murailles en France ? Cependant, dans un pareil tems, vous voyez vos barbares flateurs ont l'impertinence de venir ſe deſſuer à votre préſence, en vous perdant de réputation dans toute l'Europe ; mais ce qu'il y a encore de malheureux pour vous, c'eſt que vous les comblez de vos bienfaits, c'eſt ce qui les excite davantage à vous donner des mauvais conſeils. Oui, écoutez-les, ils vous diront effrontément : Madame, c'eſt par cette conduite que, malgré la grande quantité d'ennemis que vous avez, vous vous ſoutenez

en Cour depuis dix-ſept ans ; & moi je vous dis que c'eſt cette conduite qui vous en a retiré un nombre infini, & qui vous perdra tôt ou tard.

C'eſt par cette conduite que vous vous ſoutenez depuis dix-ſept ans en Cour ! & moi je vous dis, que ſi vous vous conduiſiez ſelon l'équité & la juſtice, vous vous y ſoutiendriez toute votre vie, comme on y a vu s'y ſoutenir d'autres Maîtreſſes, malgré que le Roi fût mort : c'eſt ce que vous ne pourrez faire. Quand vos priſonniers ſortiront, & qu'ils divulgueront vos cruautés, ils vous rendront haïſſable au ciel & à toute la terre.

Mais encore, il n'y a pas une ſeule perſonne ſage dans le monde, qui ne vous diſe qu'il vaudroit mille fois mieux pour vous, ne vous ſoutenir en Cour, que pendant vingt-cinq ans, par la douceur, par l'humanité & la modération, que non pas vous y ſoutenir trente avec le fléau à la main : par cette conduite, votre conſeil vous expoſe certainement à finir votre carrière par une mauvaiſe cataſtrophe. Madame, celui qui porte un écu à une pauvre famille qui meurt de faim, ne doit point craindre que perſonne, dans la nuit, lui vienne troubler ſon repos ; mais vous qui faites ſouffrir, périr des pau-

vres malheureux injuſtement, vous devez craindre, qu'au moment que vous y penſerez le moins, que la Juſtice troublera le vôtre ; ſi le chien-ſcélérat de François Robert avoit réuſſi, que ſeriez-vous devenue ? C'eſt alors qu'on vous auroit fait connoître, qu'il n'eſt point permis à une maîtreſſe de faire tout ce qu'elle peut, & ſur-tout d'abuſer de la bonté d'une tête couronnée du côté de la cruauté : c'eſt un crime impardonnable. Oui, écoutez votre conſeil qui vous a plongée dans un précipice que vous ne vous en retireriez point, ſi le Roi venoit à mourir avant vous ; mais vous ne voulez point le voir, vous faites comme un riche Juif, qui alloit très-ſouvent manger chez le Rhéteur de Carpentras ; le Maître-d'hôtel, pour ſe divertir, lui diſoit quelquefois à l'oreille : Monſieur, ne mangez pas de ça, il y a du lard. Hé, mon ami, répondit-il, n'empoiſonne pas mes morceaux, ne me dis rien. Je le trouve bon ; ſi le Juif ſe damnoit en mangeant un peu de lard, que devez-vous faire vous, Madame, en mangeant des hommes tout en vie ? Vous ne voulez point ſavoir cela ! il ſeroit pourtant bien beſoin que vous le ſachiez. Si ça n'eſt point par rapport à la Juſtice divine, ça devroit

être au moins par rapport à celle du Parlement de Paris, qui ne vous pardonneroit point de pareils crimes.

Madame, vous avez mis votre confiance dans trois ou quatre perſonnes, vous faites tout ce qu'elles vous diſent, mais elles vous perdent, & vous perdent d'une cruelle manière ! voulez-vous le voir clairement ? vous n'avez qu'à leur dire : Meſſieurs, depuis longtems je me repoſe ſur vous autres, je fais aveuglement tout ce que vous me dites de faire, croyant que vous n'êtes pas des gens à me jetter dans quelque précipice, à me tromper, à me donner des conſeils que je puiſſe jamais me repentir de les avoir ſuivis ; cependant préſentement mon eſprit eſt dans une grande inquiétude ; en voici le ſujet : je crains que ſi malheureuſement le Roi venoit à mourir avant moi, que tous les priſonniers que je retiens dans ſes ſecrets, ne troublent mes jours, ou qu'ils ne m'attaquent même en Juſtice : vous verrez ces Meſſieurs, qui vous diront : Madame, tous les priſonniers que vous tenez en priſon, ne ſont des gens de peu de choſe ; que ſi Sa Majeſté venoit à mourir avant vous, on exileroit tous ces priſonniers, les uns d'un côté, les autres de l'autre, avec des grandes défenſes de

vous dire la moindre chofe : quant à la Juftice, ça doit être la moindre de toutes vos craintes ; tout ce que vous faites, paffera fur le dos du Roi. Si vous faites femblant, que ces paroles ne raffurent pas votre efprit, vous verrez fur-le-champ qu'ils auront l'infolence de vous tourner en ridicule, en hauffant leurs épaules, & fe mettant à rire à votre nez. Effayez fi ce que je vous dis n'arrivera point de la même manière ; ils vous diront, Madame, c'eft bien en vain que vous mettez votre efprit à la torture ; allez, foyez tranquille de ce côté-là, vous n'avez rien à craindre, nous vous répondons de tout fur nos têtes. Madame! Madame! c'eft votre confervation de connoître, fi vous avez donné votre confiance à des honnêtes gens, ou à des fourbes : pour le favoir fûrement, tournez la médaille ; dites-leur : vous m'affurez que quand le Roi fera mort, tous ceux que je tiens en prifon, ne pourront point troubler ma tranquillité, ni m'attaquer en Juftice. Or, fi dans un pareil tems, ils ne peuvent pas nuire, encore moins aujourd'hui, que j'ai le pouvoir en main ; par conféquent il eft inutile que je faffe fouffrir tous ces gens-là.

Je vais ordonner de mettre dehors tous

ceux qui ont expié leurs fautes, sur-le-champ. Vous verrez qu'un rouge perfide leur montera au visage; qu'ils vous diront, en frappant des pieds : non, Madame, il ne faut point les lâcher; ce sont des gens qui souffrent depuis six, huit, douze, quatorze, quinze années; ce sont des gens qui doivent être furieux contre vous, de les avoir fait gémir si long-tems; ce sont des gens qui sortiroient du Royaume pour aller écrire contre vous; ils vous déchireroient de tous côtés; ils vous perdroient de réputation dans toute l'Europe; en un mot, ce sont vos ennemis, ils ne peuvent que vous faire du mal. Là où ils sont, il faut les y laisser : voyez comme ils accommodent vos affaires! Vous vous trouverez dans des beaux draps, quand le Roi sera mort, ou à votre disgrace. Madame, chaque petit a son grand, & quand un petit a un grand, il devient égal à sa partie.

Il y avoit un Sauvage qui faisoit un traité de marchandises avec un Européen : comme il faisoit froid, celui-ci se mit à souffler sur ses doigts; le Sauvage lui demanda, pourquoi souffles-tu tes doigts? Il lui répondit : c'est que le souffle les réchauffe. Deux heures après ils furent dîner ensemble. Comme la soupe étoit trop chaude, l'Européen se mit à la

fouffler. Le Sauvage, avec étonnement, lui demanda, pourquoi fouffles-tu ta foupe? eft-ce que tu ne la trouve pas affez chaude? elle me brûle la bouche à moi. Il lui répondit : ho! ho! c'eft que cela la rafroidit. Pefte de l'animal, reprit le Sauvage, qui fait le chaud & le froid du même trou. Ho! fi tu veux de la marchandife, tu me la payeras d'avance; car je ne t'en donnerai pas pour un fou à crédit; je ne veux pas avoir à faire avec un animal qui fait le froid & le chaud du même trou. Madame, vous auriez bien plus de raifon que le Sauvage, de dire à ceux qui vous donnent des confeils : Comment, aujourd'hui que j'ai le Roi pour appui, aujourd'hui que mes grands ennemis, malgré eux-mêmes, écrafent leurs petits confrères; aujourd'hui que j'ai le pouvoir fouverain en main, fi ces gens-là peuvent me faire tant de mal, hé! que feront-ils quand je n'aurai plus le Roi pour appui, que je ferai particulière, & que je leur aurai donné des griefs à m'attaquer criminellement en Juftice? car il n'eft pas permis de faire périr le monde entre quatre murailles. Je ne combats point des automates, ce font des gens d'efprit, qui ont des langues pour m'attaquer & fe défendre; car ils n'ignorent point que c'eft

moi qui les accable. Cependant, à vous entendre, quand je n'aurai plus le pouvoir en main, ni le Roi pour appui, ils ſeront tous des agneaux; & aujourd'hui que je ſuis toute armée, car je n'ai qu'à dire une ſeule parole, ſur-le-champ on arrête, au milieu ou aux quatre coins du Royaume, celui qui me manque, même dans le pays étranger; ils feroient tous des diables, ils me perdroient. Vous voyez bien que vous êtes des fourbes, car ſi aujourd'hui, malgré la foudre que j'ai à la main, ils me peuvent faire tant de maux, ſi je leur accordois moi-même leur liberté, (car c'eſt un acte qui pourroit appaiſer leur courroux), eh! que feront-ils à ma diſgrace, quand on les mettra dehors de toutes les priſons malgré moi, ou les injuſtices ſeront bien plus grandes encore qu'aujourd'hui, & que je n'aurai ni pouvoir, ni perſonne pour me défendre? Ce n'eſt pourtant pas moi, qui ai fait ſouffrir ſi long-temps ces pauvres malheureux, c'eſt vous autres; mais vous ne les ferez point ſouffrir davantage, quand même leurs maux ne retomberoient point ſur ma propre tête: allez-vous-en, je ne veux plus de vos barbares conſeils.

Ils vous diront, Madame, nous ſommes

vos amis, nous travaillons pour votre conservation; il y a trop long-temps que ces gens-là souffrent, il faut les garder jusqu'à la fin. Je vous demande à vous-même, si l'eau-de-vie peut dégriser une personne qui a trop bu de vin. Hé bien, votre conseil veut vous perdre absolument.... Madame, croyez-moi, conduisez-vous selon l'équité & la justice, vous n'aurez jamais du regret: si vous avez fait souffrir, au-dessus de leurs mérites, les personnes qui ont eu le malheur de vous offenser, agissez aujourd'hui comme une femme vertueuse, mettez fin à leurs misères, dédommagez-les; il vaut bien mieux s'assurer des personnes qu'on a maltraitées, par un bienfait, que non pas en les faisant périr à petit feu, entre quatre murailles. Je crois qu'ils seroient tous contens, si vous aviez la bonté de réparer les maux qu'ils ont souffert de plus, de cette manière; par exemple, un homme qui aura souffert un an de plus qu'il ne méritoit, lui faire un présent de douze cents livres; celui qui aura souffert deux ans de plus, lui donner, pour la première année, douze cents livres, & pour la seconde, deux mille quatre cents; celui qui aura souffert trois ans de plus, douze cents livres pour la première année, deux mille

quatre cents livres pour la feconde, & trois mille fix cents pour la troifième, & ainfi de toutes les autres, c'eft-à-dire, que vous donnerez de plus douze cents livres toutes les années....

Madame, je ne pèfe point les maux, parce qu'il n'y a rien au monde qui puiffe réparer la perte de fes beaux jours; mais je pèfe votre argent au poids du fanctuaire. J'ofe vous dire que je le ménage plus que s'il étoit à moi-même; car je ne crois pas affurément que perfonne puiffe me traiter d'indifcret de vous propofer de donner vingt-cinq mille deux cents livres à un homme que vous aurez tenu en prifon, fix ans au-deffus de fes mérites.

Madame, il y a une grande différence de gagner de l'argent dans le monde, ou de le gagner en prifon : dans le monde, en le gagnant, on eft toujours dans la joie, au lieu que tous ceux que vous tenez ici, font nuit & jour dans les larmes, les années font des fiècles. Il eft certain que vous ne trouverez point une feule perfonne dans le Royaume, qui, pour foixante-fix mille livres, veuille venir s'enfermer dans une chambre de la Baftille, ou des autres fecrets du Roi, pendant dix années entières. Cependant je ne vous propofe, comme vous voyez, de

ne donner que cette somme pour dédommagement, à ceux qui auront eu le malheur d'avoir souffert dix années au-dessus de leurs mérites.

Madame, voilà la raison qui m'excite à vous proposer de ne pas épargner un peu d'argent, parce que j'aimerois mieux mourir, que de vous entendre dire, que je vous ai donné de mauvais conseils ; c'est ce qui pourroit arriver, si le dédommagement n'étoit point proportionné aux peines que vous leurs avez fait souffrir. Il se peut bien que quelque prisonnier pourroit revenir à la charge ; au lieu que quand vous ferez les choses, d'une manière honnête, équitable, moi-même je vous répondrai sur ma tête de tous ceux que vous mettrez dehors...

Madame, voici une seconde clef que je vous donne, afin que vous teniez toujours vos prisonniers dans vos filets : à un homme que vous aurez fait souffrir, je suppose, six ans plus qu'il ne méritoit, au lieu de lui donner 25200 liv., vous ne lui donnerez que la moitié de ladite somme ; quant à l'autre moitié, vous la mettrez à fonds perdu sur sa tête, à une tontine, ou sur un Hôtel-de-Ville, & vous garderez le contrat entre vos mains, par ce moyen vous serez toujours

leur maîtreſſe. Ainſi, en lui faiſant remettre les douze mille ſix cents livres, vous lui ferez dire ces paroles : Madame la Marquiſe de Pompadour n'a jamais fait de mal à perſonne, vous avez eu tort de l'offenſer ; mais enfin, vous êtes bienheureux aſſurément, de ce qu'elle veut non-ſeulement vous pardonner, mais même vous faire du bien ; voilà une bourſe que ſa bonté vous fait préſent, en outre elle vous fait une penſion de tant toutes les années ; ſi malheureuſement elle vient à mourir avant vous, le contrat, à ſa mort, vous ſera remis entre vos mains ; mais auſſi, ſi vous révélez, ſi vous répétez, ſi on entend dire une ſeule parole de vous ; ſur le champ la penſion vous ſera ôtée, & vous ſerez puni. Depuis que vous êtes ici, vous avez eu le tems de réfléchir, de connoître le grand malheur où l'on tombe en ſe mêlant des affaires des Grands, ou en les offenſant : on pardonne rarement une fois, mais on ne pardonne jamais deux ; ainſi ſoyez ſage, vous n'en aurez jamais du repentir ; mais vous en aurez tôt ou tard, quand vous ne vous conduirez pas bien.

Madame, moi-même, je vous accommoderai bien toutes ces affaires ; car il faut connoître l'eſprit des priſonniers : ils travaillent

nuit & jour contre vous, par conséquent il faut savoir renverser leurs desseins par un bon raisonnement : moi je leur dirois : « J'ai été prisonnier comme vous, j'ai parlé pour vous à Madame la Marquise, elle m'a dit, que si je voulois répondre de vous corps pour corps, qu'elle vous relâcheroit, & qu'elle vous feroit même tel bien. J'ai répondu de vous, or vous ne devez point ignorer que celui qui répond paye. Voyez si vous me voulez donner votre parole d'honneur, d'ensevelir tout aujourd'hui, & d'être sage & discret à l'avenir... Vous me donnez votre parole, pensez que ce n'est plus elle que vous persécuterez, c'est moi-même ; ainsi je vous crois trop honnête homme, pour me jetter dans le malheureux précipice d'où je vous tire ; les animaux ont de la connoissance, j'espère de vous qui êtes homme, que vous ne me payerez point d'une pareille ingratitude.... ». Ceci est un précis du raisonnement.

Madame, je vous ferai plusieurs répétitions dans le corps de ce Mémoire, pour vous rendre certains articles plus sensibles ; & afin qu'un objet ne nous en fasse pas quelquefois oublier un meilleur, dans la place où vous êtes, vous devez toujours tâcher, tant qu'il

vous eſt poſſible, d'accorder les affaires par la douceur & la modération : en vous conduiſant par des voies équitables, vous n'en aurez jamais du répentir : au plus la mère de Néron lui donnoit des bons conſeils, au plus elle ſe rendoit haïſſable, à un point qu'il ne peut plus la ſouffrir. Il la fit mourir ; mais les événemens lui firent bientôt connoître, qu'il avoit eu grand tort de n'avoir point ſuivi les conſeils de cette bonne mère. Peut-être que vous allez trouver mauvais que je vous mette ce tyran devant vos yeux. Mais, Madame, s'il vous eſt haïſſable, par vous-même, ou par votre conſeil, ne l'imitez donc pas plus cruellement encore; car quand il vouloit la vie de quelqu'un, il la lui faiſoit ôter tout-à-la-fois ; mais il n'eſt pas fait mention que ce monſtre barbare l'arrachât auſſi cruellement que vous faites, à petit feu : je ne vous parlerai point de mes confrères, mais de moi-même. Voilà quatorze années que je ſouffre. J'ai été pendant cinquante-huit mois au cachot, & onze cents quatre-vingt-onze jours les fers aux pieds & aux mains, couché ſur une poignée de paille, ſans couverture. Les criminels qu'on rompt, oublient les coups de barre de fer qui leur ont fracaſſé les

os des bras & des cuiſſes, pour ne ſe plaindre uniquement que du froid. C'eſt un fait connu de tout le monde : j'ai ſouffert ce terrible tourment dans toute ſon étendue pendant quarante mois ſans relâche ; car au fort de l'été, la nuit je crevois de froid ; jugez ce que cela devoit être dans l'hiver de 1756 & 57, où la Seine étoit priſe comme un fromage, où tout le monde s'y alloit promener deſſus : préciſément dans ce tems-là, j'étois couché ſur une poignée de paille ; les fers aux pieds & aux mains, ſans pouvoir me remuer ; je n'avois ſur mon corps qu'une ſimple robe de chambre faite à la taille d'un autre priſonnier, qui ne peſoit pas quatre livres. Effectivement, avec l'autorité des criminels, je puis certifier que le froid eſt le plus abominable de tous les tourmens ; dans le premier hiver, je devins tout chauve, la roupie me brûla toute la racine des poils de ma mouſtache, me fit fendre la lèvre ſupérieure juſques ſous le nez ; alors mes dents ſe trouverent découvertes, le froid me les fit fendre toutes ; encore aujourd'hui, ces trois choſes ſont viſibles ; j'y ai auſſi perdu les trois quarts de ma chere vue, & contracté une deſcente qui m'oblige à porter toute ma vie, un cercle de fer autour de

mon corps. Voilà soixante & quatorze mois que je n'ai vu, ni feu, ni lumière, sans préjudice du courant. Dites-moi, Madame, si Néron, ni tous les tyrans ensemble, ont jamais prolongé la vie dans les tourmens, comme vous faites. Quand vous direz, je n'ai point ordonné de traiter si cruellement mes prisonniers; pour un moment soit; mais vous n'êtes point excusable, Madame, d'ignorer les maux qu'on leur fait souffrir. Car, quand vous mettez ceux qui ont eu le malheur de vous manquer entre les mains des lions, vous devez répondre de toutes les morsures qu'ils y font : de plus, je vous en ai avertie; car M. Berryer corrigea cette lettre-là de sa propre main, & me la renvoya ici à la Bastille pour me la faire recopier, afin de vous l'envoyer. Je vous exposai ma cruelle situation de cette manière : Madame, je suis accablé des rhumatismes, j'ai un bras foible, j'ai aussi contracté dans le cachot une descente qui m'oblige à porter, tout le reste de mes jours, un cercle de fer autour de mon corps; je suis sans cols, sans jarretières, sans mouchoirs, sans feu ni lumière, réduit à manger par terre, comme les animaux, avec une barbe de plus de dix pouces de longueur, sans avoir seu-

lement un miſérable torchon pour poſer mon pain; en outre, je ſuis aux fers, couché ſur de la paille, ſans couverture; je n'en puis plus, je me meurs : quand le Miniſtre verroit tomber mon corps par lambeaux, il ne vous diroit rien, parce que vous êtes inſtruite de mon martyre; c'eſt à vous à prononcer; je vous ſupplie, pour l'amour de Dieu, d'avoir pitié de moi. Que fîtes-vous ? RIEN. Vous faites votre poſſible pour nous faire crever, mais peut-être que ça ne feroit pas le plus petit de vos malheurs, qu'un ſeul, de tous ceux que vous faites ſouffrir, y laiſſât la peau; car vous pouvez compter certainement, que les uns vous revendiqueront la vie des autres par la voie de la Juſtice. Oui, écoutez votre conſeil, ça n'eſt rien, tout paſſera ſur le compte du Roi. Il y avoit un homme qui donnoit des coups à ſa femme; cinq à ſix voiſines furent à ſon ſecours, & leurs demandèrent pourquoi eſt-ce qu'il battoit ſon épouſe ? C'eſt parce qu'elle ne veut point être maîtreſſe. Ses voiſines la retirèrent à-part, en lui faiſant ces grands reproches ; comment, vous ne voulez pas être maîtreſſe ? Vous êtes bienheureuſe aſſurément d'avoir un pareil mari. Elle reprit : eſt-ce que je refuſe d'être maîtreſſe. Alors une s'adreſſe au mari,

en lui disant : vous voyez bien, maître Faussil, qu'elle ne refuse pas d'être maîtresse ; non, dit-il, mais c'est que cette coquine veut être maître. Vous, Madame, vous n'êtes pas maîtresse de Louis XV, vous êtes son maître, & vous devez savoir, que personne au monde n'ignore la force qu'une femme a sur l'esprit de son amant. Voilà la défense de la d'Escombat : Moi, j'étois dans ma chambre, à côté de mon frère & d'un ami, quand on a assassiné mon mari sur les dégrés de la porte de Saint-Sulpice ; mais ses Juges lui répondirent : barbare que vous êtes, si vous n'y aviez pas consenti, votre galant ne l'auroit point tué, & elle fut pendue en place de grève. Je suis un insolent de vous mettre de pareils objets sous vos yeux : je suis votre ennemi de vous inspirer de l'horreur contre le crime ; mais vos barbares flateurs qui vous disent : Madame, vous avez le pouvoir en main, taillez, rongez, cassez, brissez, exterminez, tout cela ne fera rien, tout passera sur le compte du Roi : ce sont des honnêtes gens, accordez-leur vos bonnes graces, donnez-leur votre main à baiser, ils en sont dignes ; que si malheureusement le Roi venoit à mourir aujourd'hui ou demain, vous reconnoîtriez certainement,

mais trop tard, la différence de mes conſeils avec les leurs. D'Allegre vous en a déja fait ſentir un petit échantillon; mais vous mîtes-vous à rire quand il vous écrivit de Bruxelles? Epargnâtes-vous plus de cinquante mille écus pour faire arrêter lui & moi? Croyez-vous que le cachot & les fers l'ayent appaiſé? Mais vous regardez comme un tems perdu, de penſer à l'avenir; car ſi vous veniez à être diſgraciée, ou ſi le Roi venoit à mourir, d'Allegre & généralement tous ceux que vous tenez, ſur-le-champ on leur accorderoit leur liberté: mais ce ſeroit bien autre choſe, ſi au lieu de vous attaquer en invectives, on vous attaquoit en Parlement. Madame, quelquefois on ne rend point juſtice à des gens de la première diſtinction, parce qu'ils ſont des ſots; mais dix mille autres ſe la font rendre, parce qu'ils ont de l'eſprit. Quant à moi, ſi j'avois une ame vindicative, voici de la manière que je m'y prendrois pour me la faire rendre. Je vendrois ma maiſon, mes champs, mes vignes, tout ce que j'ai au monde; avec cet argent, j'acheterois trois ou quatre beaux habits brodés, & j'irois chez le Prince de Conti; je lui dirois ces paroles: Mon Prince, je ſuis d'une de vos terres, de Montagnac;

je vous paye toutes les années des usages ; voilà vos quittances. Or, après vous avoir rendu tous les hommages qui vous sont dus, je viens vous supplier d'avoir la bonté de m'accorder la protection qu'un Seigneur doit à ses vassaux, Monseigneur. Mon Prince, je ne vous prie point de demander une grace pour moi, mais d'appuyer ma requête de votre seing, afin que le Parlement me rende la justice qui m'est due : après je m'en irois au Parlement, je me jetterois à genoux au milieu de l'Assemblée, & je leur tiendrai ce discours : Messeigneurs, si en sortant de la Bastille, j'avois pris un pistolet, & que j'eusse été brûler la cervelle à Madame la Marquise de Pompadour, & qu'en même-tems j'eusse eu le malheur de tomber entre vos mains, aujourd'hui vous me demanderiez pourquoi est-ce que j'ai commis ce crime ? je vous répondrai, parce qu'elle a violé les droits divins ; car avant que de faire bâtir Jérusalem, Dieu fit bâtir une autre Ville, pour être l'asyle de l'innocence contre les persécutions injustes. Or, elle a violé, dans ma personne & dans celle de bien d'autres, les droits sacrés de toutes les Nations, en me faisant arrêter dans le pays étranger, parce qu'elle a abusé de l'autorité Royale du côté de

sa cruauté ; car elle m'a fait souffrir tant d'années injustement, parce qu'elle m'a fait mettre les fers aux pieds & aux mains, comme à un scélérat, dans un cachot, couché sur de la paille, sans couverture, où j'ai souffert un million de tourmens ; parce qu'elle a fait flétrir mon corps innocent par des outrages sanglans, en me faisant donner des coups de bâton publiquement par des Officiers de Justice. A ces plaintes respectables, vous ne manqueriez point certainement de me dire ; que si Madame la Marquise de Pompadour m'avoit si maltraité, si outragé ; que je devois commencer par me plaindre ; qu'en France il y avoit une justice pour tout le monde, qu'on me l'auroit rendue, & en même-tems vous me feriez un crime de me l'être rendue moi-même, vous m'en puniriez. Mais vous voyez bien, mes Seigneurs, que je ne manque pas aux loix ; je sai que vous les avez entre vos mains, que vous les devez tenir en vigueur, que vous êtes les protecteurs de la foiblesse & de l'innocence. Dieu est témoin, & tous ceux qui sont à mon entour ; que je viens avec respect vous la demander ; implorer votre assistance. S'il faut de l'argent, en voilà ; je leur jetterois le reste de tout mon bien : toute la grace que je vous demande,

demande, c'eſt maintenant de faire mettre ma perſonne en ſûreté, dans la Conciergerie, & celle de ma partie.

Madame, on écoute : le Roi mort, je vous mènerai plus loin que vous ne penſez, vous n'en ferez pas quitte pour de l'argent ; oui, écoutez vos flatteurs, tout cela n'eſt rien, tout paſſera ſur le compte du Roi : quand vous direz : Moi, je n'ai point ordonné de vous mettre aux fers : Moi, je n'ai point ordonné de vous faire des outrages, de vous flétrir publiquement. Madame, quand Néron vouloit avoir une perſonne, qu'on lui coupât les bras & les jambes pour l'atteindre, pourvu qu'on la lui amenât, il étoit content ; c'eſt pourquoi, tous les mauvais traitemens, & les outrages que le perſécuté recevoit, retomboit dans la perſonne de ce Tyran : de même, tous les mauvais traitemens, & les outrages qu'on fait à tous vos priſonniers, retomberont un jour ſur votre propre tête.

Quand vous direz mille fois, ce n'eſt pas moi, ce n'eſt pas moi qui ai fait ſouffrir tous ces gens-là, c'étoit le Roi. Qu'avons-nous fait contre le Roi ? Où ſont nos Procès-verbaux ? Madame, un enfant de deux ans vous convaincroit d'avoir abuſé de l'au-

torité royale du côté de la cruauté ; ce sont des crimes impardonnables, mais je suis votre ennemi, de vous ouvrir les yeux, de vous faire voir le précipice où vous êtes tombée, & de vous en retirer. Mais aujourd'hui, vous méprisez tout, vous vous riez de tout, mais il viendra un temps où une paille vous fera trembler. Dans la quatorzième lettre que je vous ai envoyée, le 18 novembre 1760, de même dans la quinzième, datée du 26 décembre de la même année, & dans la dix-septième, du 15 avril 1761, dans ces trois lettres, j'y avois mis cet article. . . . » Madame, qu'est-ce que je vous demande ? grace. Si j'avois eu l'audace de vous faire le moindre mal, vous seroit-il possible de m'accabler des plus grands maux ! je dirai toujours que cela n'est point assez ; mais que vous ayez la bonté de renvoyer cette apostille ici, signée de votre main, à mes Juges ».

Apostille.

Examinez l'affaire du sieur Daury, avec toute l'exactitude possible ; s'il a démérité, faites-lui sentir la rigueur de la justice, dans toute son étendue ; s'il est innocent, rendez-lui sa liberté.

Je garde toujours soigneusement la copie de tout ce que je vous écris.

Enſuite, je vous diſois : Madame, que cette apoſtille me ſoit repréſentée ; à la vue de votre ſeing, je vous déchargerai de tous les maux & outrages que j'ai ſoufferts, & que je pourrai ſouffrir encore. Seroient-ils mille fois plus grands, ils me feront toujours moins douloureux, moins ſenſibles, quand ils ne partiront plus de la perſonne que j'ai ſouhaité la conſervation. Je ne vous écrirai plus, mais alors je plaiderai ma cauſe avec mes Juges. Innocent, & innocent ami, pourquoi voulez-vous me faire périr ? Ai-je ſouhaité la conſervation d'une tigreſſe, qui me paye de reconnoiſſance en me devorant. Je ne vous demande ni votre or, ni votre argent ;payez-moi d'indifférence, je ſuis content : livrez-moi aux loix, ce n'eſt point une grace. Si vous doutez de la juſtice de M. le Comte de Saint-Florentin, & de celle de M. de Sartine, faites-moi transférer à la Conciergerie, & livrez-moi entre les mains du Parlement : vous ne devez pas craindre que je puiſſe le corrompre par ma bourſe : Qu'avez-vous répondu ? qu'avez-vous fait ? Rien !

Quand vous direz, on ne m'a point remis vos lettres! comment peut on vous les remettre ? quand vous direz au Miniſtre ou

au Lieutenant-Général de Police : Monſieur, le Roi veut tenir tous ces gens-là, il eſt inutile de me faire tenir ces lettres : mais pour empêcher le Miniſtre ou le Lieutenant-Général de Police, d'arrêter ce Mémoire, par rapport aux ordres que vous avez pu leur donner, & afin que vos Secrétaires ne l'étouffent point, je vous l'envoye par le ſieur Quenay, parce qu'il m'a été permis de lui écrire, à cauſe que je me ſuis livré par lui entre les mains du Roi; je ſuis certain qu'il vous le remettra entre vos propres mains.

Quoique cet écrit ſoit très-long, vous le trouveriez fort court, ſi c'étoit des vers, & qu'ils fuſſent auſſi beaux, que le Mémoire eſt bon pour vous; vous le liriez, vous le reliriez, peut-être, vingt-fois de ſuite, mais vous ne le lirez point deux fois, parce qu'il ne flatte pas votre eſprit, qu'il vous fait voir les maux que vous avez faits, & les malheurs qui peuvent vous arriver. Quenay ! avez-vous beſoin d'argent ? ſoyez flatteur, vous en aurez ; dites à Madame que c'eſt un priſonnier qui lui écrit, que la juſtice reſpecte les perſonnes de ſon élévation. Eſt-ce que le Comte d'Ormes n'étoit pas d'une auſſi illuſtre naiſſance que la vôtre, lui qui étoit allié à toutes les Couronnes de l'Europe ; car quand la

mère du Régent sût qu'il avoit été condamné à mort, elle fut se jetter aux pieds de son fils, en lui disant : Comment ! vous voulez faire mourir le Comte d'Ormes, & c'est votre propre sang, mon fils, c'est votre propre sang. Il lui répondit : Madame, Madame, quand on a de mauvais sang, dans sa famille, il le faut faire tirer, & il fut rompu tout vif; en place pe Grève, & cela pour un Négre, un misérable esclave.

Quand vous direz : moi, je ne répands pas le sang ; c'est bien pire ce que vous faites, c'est bien pire, c'est triplement bien pire, de forcer les hommes, par des mauvais traitemens ou par la longue souffrance, à s'arracher la vie eux-mêmes : de quatre prisonniers que nous étions dans une chambre, il y en avoit trois des vôtres, dont le premier, après avoir resté cent trente-trois heures sans manger, on lui ouvrit la bouche avec des clefs, & on lui fit avaler de la nourriture de force ; se voyant rappellé à la vie malgré lui, prit un morceau de verre, & se coupa avec, les quatre veines : le second, croyant que cela l'enverroit à l'autre monde, comme Santeuil, avala une demi-once de tabac d'Espagne dans un verre de vin : le troisième, comme il n'avoit point de che-

minée dans sa chambre, ferma bien sa fenêtre; boucha, avec ses bas, ses mouchoirs, toutes les petites ouvertures de sa porte, & ensuite mit le feu à sa chaise percée, & à l'autre; à sa table & à son lit de sangle, pour se faire étouffer par la fumée. Quand on lui apporta à souper, on le trouva tout roide, on le traîna hors de sa chambre, afin de faire prendre l'air à son corps; mais il semble que Dieu ne conserve la vie à tous ces pauvres malheureux, malgré eux, qu'afin que vous ayez un jour plus d'accusateurs en justice: car l'anatomie, l'analyse de toutes vos cruautés lui sera faite. Madame, priez-Dieu, que le Roi vive plus long-temps que vous, car alors vous pourriez bien avoir la peine de détordre vous-même le fil que vous avez tordu. Oui, écoutez votre Conseil qui vous dira : Comment, Madame, si quelqu'un avoit la hardiesse de vous attaquer en justice, ce sont des gens qu'on enléveroit, qui ne verroient plus le jour. Je vous demande à vous-même, Madame, sommes-nous gouvernés par des gens, équitables, ou par des tyrans, des assassins? croyez-vous qu'ils se prêteront, jusqu'àvo tredernier soupir, à satisfaire l'humeur cruelle de votre barbare Conseil? Vous vous trompez : aujourd'hui

ils font tout ce que vous voulez, mais c'est malgré eux, parce que vous n'êtes point Maîtresse, vous êtes Maître, vous avez le pouvoir en main, il faut qu'ils vous obéissent, pour ne pas avoir le sort du Comte de Maurepas...... Il est vrai qu'on a vu plusieurs fois tirer des personnes d'entre les mains du Parlement pour les mettre dans les secrets du Roi; mais c'étoient des têtes criminelles, à qui la bonté de nos Rois vouloit faire grace, empêcher de ternir leurs familles; mais jamais, ni du grand jamais, on n'a vu enlever du Parlement des gens qui demandoient justice, pour les faire périr dans les secrets du Roi. Il n'y a absolument que des assassins sans honneur, qui puissent faire de pareils actes. Je vous demande, fit-on mettre la Vanière à la Bastille, quand elle fit dire au Roi fort hardiment: Sire, on m'a dit que vous deviez accorder grace à Fontigny, je viens vous demander la mienne, car partout où je le trouverai, je lui brûlerai la tête d'un coup de pistolet? la fit-on enfermer? Fontigny avoit sept cents ans de Noblesse, c'étoit un coup d'yvrogne, cependant il n'en fut quitte qu'en perdant la tête sur un échafaud. Madame, il faut penser que, s'il n'y avoit point de justice, que tous ceux que

vous faites ſouffrir, en ſortant de priſon, un prendroit une épée, l'autre une hallebarde, l'autre une broche, une fourche, & qu'ils viendroient vous l'enfoncer dans le ventre; qu'eſt-ce qui les empêchera de-ſe venger à leurs fantaiſies ? ce ſont les loix. Hé-bien, ce ſont ces mêmes loix qui vous doivent empêcher vous-même de vous venger à la vôtre. Ecoutez vos flateurs, tout paſſera ſur le compte du Roi; & moi, je vous dis que, quoique le Roi vive aujourd'hui, ſi vous veniez à être diſgraciée, que le Miniſtre ne ſeroit point aſſez inſenſé pour jetter vos cruautés ſur la perſonne ſacrée, parce qu'il y a des monſtres ſous la figure humaine, qui mépriſent toute ſorte de morts & de ſupplices pour ſe venger. Hé, vous l'avez bien vu vous-même, Madame, dans le monſtre infernal de François Robert! Si ce cœur engendré du diable avoit réuſſi, que feriez-vous devenue, ſi quelqu'un de vos priſonniers vous avoit attaquée en Juſtice, & qu'il vous eût prouvé, à votre face, le crime impardonnable d'avoir abuſé de l'autorité Royale du côté de la cruauté! Madame, dans un pareil malheur, vous ne devez point vous attendre qu'aucun Miniſtre ſoit aſſez imprudent pour venir en Parlement vous défen-

dre, dire que c'étoit le Roi. Non, Madame, vous ne devez point vous attendre à un service si dangereux pour eux ; car Louis XVI, s'il avoit tant soit peu des sentimens d'honneur, ne leur pardonneroit point de ternir la mémoire de son père ; de jetter vos cruautés sur lui, la plus grande grace qu'ils pourroient vous faire en pareil cas, ce seroit d'appeller votre affaire au Conseil du Roi ; & en vous tirant d'entre les mains du Parlement, de vous mettre dans la Bastille, ou dans une autre prison Royale. Cet article vous fait rire ! priez Dieu que ces rires ne se changent pas en larmes : votre Conseil vous dira : Madame, une femme qui a été maîtresse du Roi, c'est une femme qui est toujours soutenue, qu'on ne souffre point qu'on l'insulte. Il est vrai que si quelqu'un vous insultoit, on le puniroit ; mais quand vous aurez fait du tort à ce quelqu'un, & qu'il vous attaquera juridiquement, on vous laissera tranquillement défendre votre cause. Vous devriez bien connoître la Cour ! on accorde tout à ceux qui n'ont besoin de rien, & rien à ceux qui ont besoin de tout : aujourd'hui, tout le monde s'empresse à vous faire sa cour, à prévenir tous vos desirs, & demain, tout le monde vous tournera le dos ;

& à tel vous demanderiez du ſecours, qui vous répondra les paroles qu'on dit à Madame Tiquet. Un des Juges qui l'interrogeoit, avoit été ſon galant; elle lui dit, en pleurant: Monſieur, ſouvenez-vous que vous avez été mille fois à mes genoux. Il lui répondit, d'un ton rébarbaratif : Madame, Madame, les temps ſont changés. Trois jours après, elle eut la tête tranchée. Madame, priez Dieu qu'on ne vous répète point ces paroles à vous-même : ceux que vous élevez à de grandes dignités, ſi vous étiez dans le malheur, ils ſeront les premiers qui vous tourneront le dos, pour leur conſervation, afin de faire voir, par leur indifférence, qu'ils doivent leur élévation à leurs mérites, mais non pas à vous.....

Quand vous jetterez vos yeux ſur Madame de Maintenon, ſa conduite étoit bien différente de la vôtre : vous n'avez qu'à lire ſes Mémoires, vous verrez que, pendant le long eſpace qu'elle a été en Cour, elle n'a ſu qu'un ſeul priſonnier dans la Baſtille qui la regardât; mais la Beaumelle ne dit point ſi ce priſonnier ne méritoit pas d'y être enfermé, & le temps qu'il y a reſté; mais vous, on compteroit les vôtres par douzaine, & les années de ſouffrance auſſi : je vous ferois bien le

parallèle de vous & d'elle; mais vous prenez toujours les marques d'amitié pour des insultes : cependant, il me semble qu'il vous seroit utile de connoître la différence de vous & d'elle; car si vous voulez avoir une heureuse fin comme elle, vous devez marcher sur ses mêmes traces.

La Maintenon étoit vieille & laide, & vous, vous êtes jeune & jolie; la Maintenon n'a été pendant fort long-temps que Maîtresse de Louis XIV, vous, vous êtes plus que Maîtresse de Louis XV : Louis XV a un bon cœur, Louis XIV avoit une bonne tête; la Maintenon n'avoit de force sur son esprit que par un bon & solide raisonnement, au lieu que vous, vous faites de Louis XV ce que Cléopâtre faisoit d'Antoine, pêcher des poissons salés à la ligne. La Maintenon avoit un frère, & vous en avez un autre; celui de la Maintenon n'étoit pas seulement Chevalier de Saint-Lazare, & le vôtre porte le Cordon bleu; que cela soit par sa charge, ou non, il le porte. On dit que personne n'a jamais été assez hardi pour présenter d'or ni d'argent à la Maintenon. Madame, ne me faites pas un crime de vous instruire de ce que l'on pense : on dit que vous en prenez de tout le monde, & vous avez eu le malheur d'en

donner des preuves; car, au bout de cinq à six ans que vous avez été en Cour, vous avez fait voir, en voulant marier votre fille avec le fils du Duc de Chaulnes, que vous aviez plus de rentes que la Maintenon n'avoit jamais eu de fonds. Louis XIV épousa la Maintenon, par le titre de femme légitime de Roi, & encore plus par sa sage conduite: elle étoit hors des prises des Loix; vous, vous n'êtes pas encore épouse de Louis XV, que s'il venoit à mourir par aujourd'hui ou demain, on vous feroit rendre compte des maux que vous faites. Madame, on a vu arriver des choses plus extraordinaires dans la mère de Louis XIII; ne lui envoya-t-on pas le Chancelier, avec des Commissaires, visiter sa cassette, tous ses écrits? ne l'a-t-on pas réduite à aller mourir dans un Couvent à Cologne? Oui, vous direz: c'est une persécution injuste; les rayons du soleil tiroient des sons articulés de la statue d'airain de Memnom: est-ce que toutes les bonnes raisons que je vous donne, ne pourront-elles pas vous faire voir le précipice où votre Conseil vous a jettée? Si une Reine-Mère, &, qui plus est, une Reine vertueuse, a été si cruellement persécutée, comment ne le seriez-vous pas, vous, quand vous ne vous

conduirez pas ſelon l'équité & la juſtice? Voyez Jeanne, Reine d'Ecoſſe, après dix-huit ans de priſon, elle eut la tête tranchée; vous allez dire, voilà encore une autre injuſtice que vous me mettez ſous les yeux: oui, Madame, & c'eſt par des injuſtices que je veux vous faire connoître le danger où vous êtes; car il eſt poſſible de perſécuter, de faire trancher des têtes couronnées; jugez ce que vos puiſſans ennemis pourront vous faire un jour, quand vous leur donnerez des priſes contre vous par les Loix: encore aujourd'hui, toutes les fois que vous êtes avec le Roi, & que vous penſez aux pauvres malheureux que vous faites périr, vous devez craindre aſſurément que Louis XV ne vous répète les paroles de Frédéric II à Voltaire: J'admire votre eſprit, mais je déteſte votre cœur.

Madame, aux actes inhumains, la nature ſe révolte contre ſon propre ſang; vous en avez vu une preuve bien ſenſible dans la perſonne de Louis XV, quand le Comte de Charolois lui fut demander ſa grace, pour avoir tué un Couvreur, ſans l'appeller mon couſin, lui dit: Je vous l'accorde, je vous l'accorderai encore; mais je l'accorderai auſſi à celui qui vous tuera. Je défie à Cicéron, à

Démosthène de faire une harangue en moins de mots. Effectivement, on peut dire que Dieu s'exprime quelquefois par la bouche des Rois..... Madame, quand on ne marche pas droit, toutes les précautions du monde deviennent inutiles. Anne de Boullen avoit poussé sa fortune plus haute que vous : ce ne fut point, ni à la dixième, ni à la vingtième, ni à la centième fois ; mais un mauvais matin auquelel le ne s'attendoit pas, elle fut surprise au saut du lit, avec son frère, par son mari, Henri VIII, qui lui fit trancher la tête au milieu de Londres. Voyez M. de la Chétardie ; tout le monde dit, que, s'il avoit été sage, il seroit aujourd'hui Czar. A croire ce que l'on dit, assurément l'Impératrice de Russie auroit dû avoir plus de ménagement pour lui, que Louis XV en devroit avoir pour vous : cependant vous voyez que, pour une misérable indiscrétion, elle lui ôta tout ce qu'elle lui avoit donné, jusqu'au cordon de Chevalier : il est en exil pour le reste de ses jours ; & s'il avoit été son sujet, peut-être qu'elle lui auroit fait trancher la tête, comme la Reine Elisabeth fit au Comte d'Essex.

Madame, l'on ne doit pas compter sur l'amitié des têtes couronnées ; & vous ne devez pas ignorer que, du plus grand amour à la

haine, il n'y a qu'un pas à faire : la fortune eſt bizarre; quand elle fait tant que de tourner le dos, elle eſt mille fois plus affreuſe qu'elle n'a été agreable dans les plus beaux de ſes jours. Je ne vous citerai point pour exemple Olympie, mere du grand Alexandre, ni Jeanne, Reine de Naples; mais je ne mettrai ſous vos yeux que le Maréchal d'Ancre, quand le premier Préſident lui demanda : de quel ſortilége uſiez-vous envers la Reine, pour lui faire faire tout ce que vous vouliez ?..... Voici ſa réponſe.... *D'un eſprit fort contre un eſprit foible.* Vous allez dire, ce ſont ſes ennemis qui l'ont fait périr injuſtement. On dit que la Marquiſe de Pompadour a tant d'eſprit ! on dit que vous avez tant d'eſprit ! pardonnez-moi ce ſucre. Hé ! par tous les diables, que n'en faites-vous uſage pour vous-même ? Qui eſt-ce qui a plus d'ennemis que vous ? Par conſéquent, vous vous drevriez tenir ſur vos gardes, ne leur pas donner des priſes contre vous par les Loix, afin de ne pas leur donner le plaiſir de vous faire périr miſérablement. Je ſuis un coquin, je ſuis un miſérable, je ſuis votre ennemi, de troubler votre ſécurité, de vous ouvrir les yeux ; mais ceux qui vous diſent, ça n'eſt rien, tout paſſera ſur le compte du Roi, ce ſont des hon-

nêtes gens, ce sont vos bons amis; comblez-les de vos bienfaits; quant à moi, accablez-moi de fers. M. le Naigre étoit en place comme vous; sa place étoit plus stable, plus solide que la vôtre. Je n'écoute point la populace; mais les gens raisonnables disent que ce Juge a été surpris par une fausse déclaration de Lhomme: malgré cela, si le Roi n'avoit point appellé son affaire à son Conseil, M. le Naigre, très-certainement, auroit perdu la vie sur un échafaud, où au moins il auroit été enfermé pour le reste de ses jours. Or si, pour n'avoir fait que prononcer un seul jugement injuste, qui n'étoit pas de mort, mais d'emprisonnement, il s'est exposé à de si grands malheurs; vous, Madame, vous êtes partie, vous jugez, & faites exécuter vos Sentences; c'est bien encore pire: M. le Naigre étoit un homme en charge, & vous n'êtes que maîtresse. S'attendoit-il à ce retour de fortune? De quel droit pouvez-vous espérer de vous en tirer à meilleur marché que lui, en faisant pire? Vous direz: c'est dans les secrets du Roi. Oui; mais vous n'en devez point abuser, en faire une salle de Phalaris; il ne vous est pas plus permis de faire du mal ici que dehors. Madame, les abus sont cruellement punis en France: ce pauvre Prêtre

de la Paroiſſe Saint-Paul, vous devroit faire trembler ; mais aujourd'hui c'eſt troubler vos plaiſirs, que de penſer à prévenir les malheurs qui peuvent vous accabler un jour ; cependant vous donnez volontiers une demi-journée pour arranger, pour diſpoſer comme il faut votre finance. Madame, il ne vous manquera jamais d'argent ; mais la fortune ne vous accordera pas toujours des jours heureux pour pouvoir le manger. Ce pauvre Prêtre vous devroit faire trembler : c'eſt tout frais ; il n'y a que quatre ans que cette affaire eſt arrivée, pour avoir abuſé des prières, c'eſt-à-dire, pour avoir prié Dieu, en ſubrépelis, de lui envoyer d'argent par un mort ; il a été dégradé, fouetté, marqué, & condamné à être en galère pour toute ſa vie. Cet exemple vous devroit être bien ſenſible.

Madame, vous donnez de cruelles priſes contre vous à la Juſtice. Croyez-moi, retirez-vous d'entre ſes mains, vous le pouvez ; plaie d'argent n'eſt point mortelle, ſi vous étiez ſur le pas de la porte de la Baſtille, vous donneriez tout ce que vous poſſédez au monde, pour ne pas y mettre le pied dedans ; les innocens n'en ſortent point, ſans avoir verſé des larmes, & eu bien des

chagrins, jugez ce que c'eſt quand on y eſt mis coupable. Voilà quatorze années que j'y ſouffre innocent, néanmoins ſi vous me demandiez quatre cents écus, qui détourneroient plus mes affaires, qu'à vous huit cents mille, non-ſeulement je vous les donnerois pour avoir ma chère liberté, mais même tout ce que je poſſéde au monde, je n'aurois point de honte de couper avec mes dents, le cordon du cotillon que ma tendre mère a ſur ſon dos, pour le vendre & vous en donner l'argent; vous voyez clairement que je vous donnerois tout mon bien pour ſortir de la Baſtille. Vous, devriez-vous regreter une petite partie du vôtre, pour réparer les maux que vous y avez fait ſouffrir, & par ce moyen ne pas riſquer d'y mettre jamais vos pieds dedans.

Madame, croyez-moi, ne remettez jamais au lennemain ce que vous pouvez faire la veille. Ne faites point comme ce Joueur, qui faiſoit ſauter ſon argent dans ſon chapeau; ſon domeſtique, qui ſavoit ſes affaires comme moi je ſai à-peu-près les vôtres, lui dit humblement : Monſieur, vous venez de gagner beaucoup d'argent, croyez-moi, commencez à payer vos dettes. Son maître lui répondit avec fierté, le cuivre dans les

mains d'un Joueur se convertit en or. Il me semble que je joue, à votre égard, le rôle de ce valet ; il ne voulut pas le croire, comme vous ne voulez pas me croire non plus; le lendemain il perdit tout, il se trouva sans sou ni maille. Madame, regardez vos bracelets avant que de lire d'avantage, regardez-les donc, priez Dieu que dans la Bastille, une main barbare ne vous les ôte pas de vos bras; ça ne seroit point un miracle. Jettez les yeux sur votre montre, on ne vous la laissera pas à votre côté pour voir l'heure qu'il est, crainte que vous ne corrompiez avec, quelque porte-clefs. Comment! les Princes-du-Sang ne font point du mal impunément! & vous en ferez! c'est ce qui vous trompe; je vous l'accorde, je vous l'accorderai encore, mais je l'accorderai aussi à celui qui vous tuera. Voyez la Princesse sa sœur, Abbesse de S. Antoine, pour avoir fait endèver ses Religieuses, il y a plus de vingt ans qu'elle est exilée dans un autre Couvent. Voyez cette Princesse qui étoit venue de Pologne pour voir sa cousine, la Reine de France, on lui donna un beau Château, en Bourgogne. Là se trouvant entourée d'un tas de flatteurs qui lui disoient: comment, ma Princesse! vous êtes alliée, proche parente

avec le Roi, avec la Reine, voilà un Fils qui sort de votre sang, qui fait le bonheur, les délices de toute la France, ça seroit abaisser votre grandeur que d'acheter, il faut ordonner à un tel Village, de vous donner tant de moutons, à l'autre un veau, à l'autre de la vollaile: cette pauvre Princesse qui ne pensoit pas plus à faire contribuer, que vous, Madame, à faire périr des hommes entre quatre murailles, elle se laissa séduire: mais un mauvais matin, elle fut enlevée, & mise dans un Couvent. Si le Roi ne l'a pas fait sortir, depuis que je suis à la Bastille, il y a plus de vingt-six ans que cette pauvre Princesse est enfermée. Or si le sang Royal ne peut point tuer, ni faire endèver, ni prendre un veau, ni de moutons, ni de poules sans en être puni; vous, Madame, pouvez-vous dire, je ferai flétrir les uns publiquement, je ferai périr les autres dans des cachots, les fers aux pieds & aux mains, je mettrai la désolation dans je ne sais combien de familles, & j'en serai quitte un jour, en disant ce n'est pas moi? Vous vous trompez, Madame, il y a des loix en France, nous ne sommes point des esclaves, & parmi les esclaves encore, il n'est point permis aux

Princes de faire impunément tout ce qu'ils peuvent. Le fils de Mahomet II, en se promenant dans Conſtantinople, une femme tira ſon voile de deſſus ſon viſage, ſans doute pour le faire voir à ce Prince, afin de lui inſpirer de l'amour; effectivement il fut épris de ſa beauté, il l'a ſuivit au bain, & lui fit une careſſe: ſon mari ayant ſu cela, fut trouver le Sultan, & lui dit, en s'arrachant la barbe: ton fils vient de violer une de mes femmes. Mahomet II lui répondit, n'eſt-tu pas mon eſclave? Oui, dit-il, je ſuis ton eſclave, & toi, tu dois être juſte. A ce mot de juſte, il fit étrangler ſon propre fils. Madame, entre vous & moi, dites moi, quelle juſtice ce Turc pouvoit attendre d'un père contre ſon fils; c'étoit un petit malheur, fort ſupportable, car il pouvoit auſſi bien ſe ſervir de ſa femme après, comme auparavant; cependant une parole bien appliquée fit condamner ce Prince à mort, par ſon propre père.

Oui, je ſuis ton eſclave, & toi tu dois être juſte.

Madame, vous ne laiſſez aucune porte ouverte au repentir; aujourd'hui vous vous riez de tout, mais il viendra un temps où une paille vous fera trembler. Ho! vous

ne pouvez pas dire, je ne ferai jamais veuve, ni sujette au deuil ; quand vous vous conduirez comme vous faites, vous ne pouvez pas dire non plus : Bastille je ne boirai pas de ton eau. Madame, on ne fait pas un crime à une personne en passant le long d'une vigne, quand elle en prend un raisin pour se désaltérer; mais quand du raisin, elle en vient au panier, & que du panier, elle en vient à la charge, on lui fait un Procès criminel : de même à vous, Madame, on ne vous fera point un crime, quand quelqu'un vous manquera, de le tenir trois ou quatre jours de plus qu'il ne méritoit en prison ; mais quand des jours vous ajouterez de plus des semaines, & que des semaines, vous en viendrez aux mois, & que des mois, vous en viendrez aux années, & qui plus est aux douzaines, il y a de quoi vous en faire un crime, dont vous n'en seriez pas quitte pour la perte de votre liberté. Madame, sans ôter la vie des personnes avec un poignard, sans couper les bourses, il y a mille autres choses qui conduisent au supplice. M. le Naigre étoit un homme qualifié. La charge de Lieutenant-criminel rendoit sa personne très-respectable ; il avoit rendu peut-être, plus de mille jugemens

équitables; cependant le Parlement de Paris ne lui auroit point pardonné de s'être laissé surprendre par une fausse déclaration de Lhomme. Le Parlement les auroit condamné tout deux à mort. Madame, vous jouez à un jeu à perdre en quinze jours le fruit de dix-huit années : oui, écoutez votre Conseil, il vous dira que tout n'est rien, & moi je vous dis que pour des riens, on va fort loin en justice : par exemple, on pourroit bien traiter de rien l'affaire de ce pauvre Prêtre de S. Paul; on pourroit bien encore traiter de rien, l'affaire de M. Lhomme, c'étoit un jeu de cotillon; cependant vous voyez que le premier est en galère pour le reste de ses jours, & Lhomme & son juge dans la Hollande, à remercier Dieu d'avoir échappé d'entre les mains du Parlement. Madame, raisonnez avec la raison, est-ce le Chancelier de France qui vous a dit, Madame, vous pouvez tailler, ronger, assommer, faire périr, tout cela passera sur le compte du Roi? à sa mort, vous n'aurez aucun compte à rendre, vous êtes pour toujours hors des prises de la Justice. Est ce le Parlement de Paris qui vous a donné ces mêmes assurances? Non, mais ce sont trois ou quatre barbares flatteurs que vous avez à

votre Conseil, qui font leur fortune en vous faisant faire du mal, en vous perdant d'une manière fort cruelle. Madame, lisez pour vous, qu'aujourd'hui votre Conseil, vous vienne dire : Voilà un homme qui a fait telle chose contre vous, Madame, il faut le pardonner. Faites-lui un présent de quarante à cinquante louis ; d'ennemi qu'il est, il deviendra un de vos bons amis. Que peuvent-ils tirer d'un pareil conseil ? Rien : aussi je suis certain qu'ils ne vous en ont jamais donné de semblables.

Mais quand ils vous disent : Madame, voilà un de vos ennemis, il faut s'y prendre de telle ou telle manière, il faut le perdre ; quand vous faites usage de ces Conseils, ho ! ils ne tardent pas long-temps à en être payés : à la première occasion, ils vous viennent dire fort hardiment, & ils sont sûrs d'obtenir d'avance : Madame, telle chose se présente ; je vous prie d'avoir la bonté de faire disposer d'un tel emploi en faveur d'un de mes bons amis. Effectivement, c'est un bon ami, car il lui a déjà fait présent d'une bonne bourse.

Madame, voilà de la manière qu'ils se font payer des mauvais conseils ; pourvu qu'ils puissent bien remplir leurs bourses, ils se

moquent fort peu de votre avenir ; que vous mouriez tranquillement dans votre hôtel ou en prifon celà leur eft égal ; jamais ils ne vous difent rien qui puiffe vous attrifter, ce font des mercenaires : fi le Roi prenoit une autre maîtreffe, tout-à-l'heure tout vous quitteroit pour aller avec l'autre ; cela eft vrai, de cinquante ferviteurs, il n'y en a pas quatre qui faffent fortune avec des maîtres fages ; mais quand ils ne fe conduifent pas bien, c'eft alors qu'ils la font. Ils tirent de leurs maîtres ce qu'ils en veulent, en fe rendant redoutables par le fecret.

Madame, croyez moi, ne vous laiffez pas féduire d'avantage par de fauffes affurances que tout paffera fur le compte du Roi ; retirez-vous le plutôt que vous pourrez des prifes de la juftice : plaie d'argent n'eft pas mortelle ; fans vous incommoder, vous pouvez faire aifément la dépenfe que je vous ai propofé au commencement de ce Mémoire, qui eft de donner douze cents livres de dédommagement, à celui qui aura refté une année de plus qu'il ne méritoit en prifon ; celui que vous aurez tenu deux ans de plus, douze cents livres pour la première, & deux mille quatre cents pour la feconde, ainfi des autres, en augmentant

toujours des douze cents livres de plus toutes les années. Madame, quand même vous vous devriez gêner un peu, vous avez assez gêné des pauvres malheureux ; ayant été prodigue de leurs larmes, vous ne devez point être avare de votre argent. Vous m'allez dire, tu parles pour toi ; non, Madame, je ne parle pas pour moi ; que si je parlois pour moi, il y a cent cinquante & neuf mois que vous me faites verser des larmes ; je vous demanderois cent cinquante neuf mille écus. Vous ne pouvez trouver cette somme grosse, sans dire qu'il y a bien des mois que vous me faites souffrir ; les journées de prison ne se payent point comme celles de Joueurs de violons, mais larme par larme. Le Cardinal de Richelieu retint ici dans la Bastille, un homme pendant trois ans par crainte ; il lui donna cent écus par jour, c'est-à-dire, cent neuf mille cinq cents livres de dédommagement par année, & en outre il lui fit présent d'une Bague de prix.

Quand j'aurois eu le malheur d'avoir commis un crime à votre égard ; sorti de France, j'étois hors de cours & de procès, ou enfin hors de la poursuite de la Justice du Royaume, par conséquent il n'y a eu que

votre crainte qui m'eſt venue faire arrêter dans le pays étranger, contre le droit des gens. Or, à traiter ce viol, & les outrages que j'ai reçus par la douceur, vous devriez vous eſtimer à en être quitte à bon marché, en me donnant cent écus par jour, comme le Cardinal de Richelieu donna, ſans avoir outragé ni flétri la perſonne. Or, depuis le premier du mois de juin 1756, que j'ai été arrêté à Amſterdam, à cent écus par jour, cela feroit aujourd'hui ſix cents ſoixante & ſix mille trois cents livres. Vous trouvez cette ſomme groſſe, vous riez. Si vous me diſiez tout-à-l'heure, tiens, voilà ta liberté, ſi tu veux reſter ici juſqu'au premier du mois de Mai de l'année prochaine, je te donnerai douze millions: je vous dirois, Madame, je ne vend pas ma vie, mes jours, vous n'avez qu'à garder votre argent, & ſur-le-champ je ſortirai.

Madame, vous ne ſavez point les grands maux que vous faites ſouffrir aux hommes, en les privant injuſtement de la lumière du ſoleil, vous ne ſavez point ce que c'eſt que la liberté. Dieu vous faſſe la grace de ne pas en faire les épreuves vous-même. J'ai une maiſon, je recueille du vin plus que je n'en puis boire, & du bled plus que je ne

puis en manger ; mais quand même je n'aurois ni argent, ni maison, ni champs, ni vignes, libre je serai toujours heureux, pourvu que je puisse trouver de l'herbe & des racines pour manger. Ainsi, je ne vous demande pas un sol pour moi de dédommagement, je ne vous parle que pour mes confrères. Si vous me donniez de l'argent aujourd'hui, après-demain vous ne vous souviendriez pas de moi, & je veux que vous vous ressouveniez, toute votre vie, que j'ai toujours été votre ami, & ami sans intérêt, par le grand service que je vous rend, de vous tirer du précipice où vos barbares flateurs vous ont plongée par mes bons conseils. C'est de cette manière que je prétends me venger de vous. Madame, *ce n'est point mon esprit qui vous parle, c'est mon cœur. D'Amsterdam, lieu qui n'est point suspect, je vous le fis connoître.* Tout le monde me disoit que vous m'aviez maltraité, & que ma personne étoit en sûreté, néanmoins, de cette Ville libre, vous fis-je quelque insulte, vous demandai-je de l'or ou de l'argent pour réparer les maux que vous m'aviez fait souffrir, pour me dédommager de la perte de mon tems ? Non, je ne vous dis point des sotises ; *non*, je ne vous demandai rien, mais

je vous conseillai, par deux lettres respectueuses, d'user d'humanité, de clémence, afin de rendre vos ennemis repentans toute leur vie, de vous avoir offensée en les pardonnant. La mère de Néron ne lui défendoit point de se divertir, d'avoir une maîtresse, ni deux ; mais elle lui prêchoit sans cesse, contre son humeur cruelle & barbare, ne doutant point que cela lui causât sa perte certaine; moi, je ne vous conseille point, Madame, de cesser de plaire au Roi, de vous divertir ; mais je vous prêche contre l'humeur cruelle de votre Conseil, qui tombe sur votre tête ; qui vous a déjà perdue. Mais encore, vous vous pouvez retirer de ses mauvaises affaires par le secours de la vertu ; commencez donc à faire ce que je vous ai proposé pour mes Confrères, & ensuite, quand une personne vous manquera, faites-la mettre ici à la Bastille, faites-lui faire sa déclaration ; au bout d'un mois, faites-la venir à Versailles, chez le Ministre ; alors transportez-vous chez lui, & dites-lui ces paroles : c'est donc vous qui avez fait telle chose contre moi ? Quel tort vous ai-je fait ? pourquoi me persécutez-vous, moi qui fait mon possible, nuit & jour, pour rendre service à tout le monde ? assurément je ne me par-

donnerois pas moi-même, si je vous avois fait quelque mal; il est sans doute que je dois cela à votre oisiveté... Si c'est une personne pauvre, (c'est ce que vous pouvez connoître d'un coup d'œil,) ... tenez, voilà six louis pour acheter des livres de prières; quand vous n'aurez rien à faire, allez-vous-en dans une Eglise prier Dieu, & remerciez-le sur toutes choses, de ce qu'il ne m'a point donné un cœur cruel, ni vindicatif; car je pourrois bien vous faire repentir de m'avoir attaquée injustement. Allez-vous-en, je vous pardonne de bon cœur; mais soyez plus sage à l'avenir: s'il en vient un second, vous y tiendrez le même discours. Madame, ce sont des faits qui seroient répandus dans tout le Royaume; à moins de huit jours de tems, & trois ou quatre d'humanité & de clémence faites à propos, il n'en faudroit pas d'avantage pour fermer la bouche, pour faire tomber généralement tous vos ennemis.

Madame, croyez-moi, vous ne viendrez jamais à bout de vos ennemis par le fléau, mais vous pourriez aisément avoir ce bonheur par la douceur & la modération. Auguste ne commença d'être heureux, que quand il cessa d'être cruel. Madame, pour l'amour de vous-même, & de votre tran-

quillité future, vous devez faire quelques essais; un rien peut tourner l'esprit du peuple de mal en bien; si un troisième vous manque, faites-le venir de même chez le Ministre, & changez de langage. Dites-lui, j'ai toujours cru que l'apanage de la générosité, de la clémence & de l'humanité étoit des remerciemens, des prieres & des bénédictions; c'est bien malheureux pour moi, qu'en faisant du bien le plus qu'il m'est possible, je ne puisse point m'attirer la tranquillité, le repos des âmes bienfaisantes. J'ai toujours pardonné mes ennemis, j'ai fait du bien à ceux qui m'avoient fait le plus de mal, mais je vois que c'est le pardon & le bien que je leur ai fait, qui donne la licence à tout le monde de me déchirer, de m'offenser,.... Monsieur,.... vous me demandez pardon, je vous l'accorde; mais je vous déclare que le premier qui me manquera encore, je le mettrai entre les mains de la Justice; on en fera des choux & des raves, je ne me mêlerai plus de lui, car je vois que c'est ma bonté qui m'attire toutes les persécutions; s'il en vient un quatrième, faites-le fourrer à la Bastille: s'il mérite d'y rester un an, ne le tenez que six mois, au bout de cet espace, faites-lui dire ces pa-

roles, par M. le Lieutenant-Général de Police : Monsieur, il n'est point permis d'offenser qui que ce soit, encore moins une personne agréable à Sa Majesté. Vous êtes fort heureux assurément, que Madame la Marquise de Pompadour aye un cœur humain ; car si elle n'avoit prié pour vous, mais prié comme il faut, vous ne seriez point sorti encore de la Bastille de quatre matins ; en outre, elle m'a remis elle-même quinze louis pour vous en faire un présent de sa part ; les voilà, voyez si elle mérite d'être offensée, elle qui a un si bon cœur ; remerciez-la sur toute chose de vous avoir fait accorder votre liberté, car vous n'auriez pas vu le jour de long-temps.

Ainsi tous ceux qui vous manqueront, vous n'avez qu'à les faire traiter de cette dernière manière, leurs faire souffrir la moitié de leurs punitions, & leur donner un petit présent, par cette conduite vous ne devez pas craindre qu'aucun de tous ceux qui auront eu le malheur de vous offenser, reviennent à la charge. Madame, que voulez-vous faire, il faut se servir d'un peu de miel, & d'un peu de vinaigre ; jamais personne ne vous fera un crime d'avoir été humaine, mais on vous en fera un très-grand

grand d'avoir été trop cruelle. Madame, toutes les femmes qui ont eu le bonheur de plaire à nos Rois, elles ont eu des ennemis, elles ont été méprisées; vous devez vous conformer aux coutumes, faire comme elles ont fait, méprifer auſſi : car fuſſiez-vous deſcendue du ciel, n'auriez-vous ni langue, ni mains, ni poches, maîtreſſe du Roi, vous auriez des ennemis; on diroit du mal de vous. Voyez l'Uranie : Quoi! ferai-je damné, à cauſe que je ne croirai point au fils d'un Charpentier pendu dans l'Idumée? Dieu a-t-il écraſé le miſérable qui a fait cet écrit?

Voyez les Lettres Perſanes : elles vous font toucher au bout du doigt, que Marie en avoit planté une paire à S. Joſeph, comme Marguerite de Valois à Henri IV. Hé bien! Dieu avec ſa foudre a-t-il écraſé ce blaſphémateur? Or ſi Dieu ſouffre qu'on attente à la pudeur de ſa mère, à ſon exemple vous devez ſouffrir.

De l'Auvergne, un Monſieur écrivit au Maréchal de Noailles, qu'on lui avoit fait une chanſon infâme contre lui, & que s'il vouloit, il tâcheroit d'en découvrir l'auteur. Voici la réponſe du Maréchal :

« On fait des chanſons contre le Roi, on

» en peut faire contre le Maréchal de Noail» les. Monſieur, je vous ſuis bien obligé de » vos offres ; il n'y a qu'à la laiſſer chanter » tranquillement, &c. »

Si le Maréchal s'étoit piqué, & qu'il eût pu en découvrir l'auteur & le mettre en priſon, cette chanſon lui en auroit peut-être attiré cinquante autres de plus infâmes, au lieu que le mépris qu'il en fit, la fit étouffer, & empêcha de naître les autres.

Madame, il faut faire comme toutes les autres maîtreſſes, qui vous ont précédée ; elles ont mépriſé, & vous devez mépriſer auſſi ; car quand vous faites périr un ſeul ennemi, celui-là vous en attire cinquante de plus, & fournit matière à tous les autres de vous déchirer, de vous mordre. On donna dix-huit mille florins au Capitaine du Vaiſſeau qui porta le Chevalier de la Rochegnerol en France, deux mille livres de penſion à M. de Saint-Sauveur, Conſul de France, pour s'être prêté pour le faire arrêter ; l'Exempt Saint-Marc, penſionné auſſi. Quant à ces trois articles, ils ſont très-véritables ; on en ajoute un quatrième, qui eſt celui-ci, que ſur le même Vaiſſeau qui apporta le Chevalier de la Rochegnerol en

France, que vous y aviez fait mettre pour huit cents mille livres de marchandises, de tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans la Hollande : oh ! je gagerois ma tête contre deux liards, que ce dernier article est faux... Vous ne voulez point qu'on parle de vous, vous voyez bien que cela en fait parler à tout le monde ; c'est ce qui n'arriveroit point, si vous usiez de douceur & de modération. Votre Conseil vous dit : cela fait du bruit pendant quinze jours, ensuite cela s'appaise. Oui, cela s'appaise, ce sont des feux sous cendres, que vos ennemis n'en laissent pas perdre une seule étincelle. Quand M. de Machau, vous présenta le billet de votre l'Eclair, vous auriez dû lui dire : Monsieur, c'est un billet faux, mais n'en dites rien, je vous en prie ; & ensuite faire venir la l'Eclair en particulier, & lui dire : vous êtes une fripponne, il ne tiendroit qu'à moi de vous faire pendre ; allez, ne vous représentez plus devant moi ; que si jamais j'entends dire une seule parole de vous, vous pouvez compter que je vous ferai enfermer pour le reste de vos jours. De cette manière, cette affaire se seroit étouffée, au lieu que vous écoutez votre barbare Conseil, qui vous dit toujours : à la Bastille, à la Bastille. Rien

ne tranſpire : cependant à peine y avoit-elle le pied dedans, que tout le monde diſoit : la l'Eclair eſt à la Baſtille ; qu'a-t-elle fait ? & vos ennemis, en ſe dodinant à gorge déployée, diſoient par-tout : elle envoyoit chercher de l'argent au Tréſor, comme ſa maîtreſſe, je jurerois preſque. Ce ſont des bigres de paroles, que vous auriez dû empêcher de dire, par la modération.

Madame, ſouvenez-vous de ce que je vous dis aujourd'hui, 30 Juin 1762, que les priſonniers que vous faites ſouffrir au-deſſus de leurs mérites, & l'argent qu'on ſuppoſe que vous avez de trop dans vos coffres, cauſera votre perte : les attaques commenceront par les priſonniers. Madame, vous avez des puiſſans ennemis, ils appuyeront les petits : croyez-moi, ne leur donnez point de priſe contre vous du côté de la cruauté ; c'eſt le meilleur, c'eſt le plus délicieux moment qu'ils puiſſent ſouhaiter : il eſt ſans doute que vous allez dire : je n'ignore point que j'ai de puiſſans ennemis, que non-ſeulement ils en veulent à ma diſgrace, mais même à ma vie ; mais mon parti eſt pris ; ſi le Roi venoit à mourir, ſur-le-champ je ſortirai du Royaume, je m'en irai. Madame, vous devriez penſer à faire une retraite digne

de votre grandeur.... Soit, allez-vous-en; mais en vous en allant, ne faites pas dire que vous fuyez les lois, la Justice, mais uniquement la persécution injuste de vos ennemis. Vous vous en irez, attaquée en Justice : où irez-vous, qu'on ne puisse point vous faire arrêter? Dans l'Empire, on rend les sujets de France; en Hollande, on les rend de même; en Angleterre, que ferez-vous à Londres? y auroit-il une seule personne vertueuse, quand vous serez persécutée par les Loix, qui vienne manger la soupe chez vous, encore moins vous prier de la venir manger chez elles? Toutes les fois que vous mettriez la tête à la fenêtre, & que quelqu'un vous regarderoit, sur-le-champ vous prendriez ces gens-là pour des espions, pour des gens qui viennent vous enlever : mais, en outre, faites cette réflexion, que la France ayant fait arrêter le Prétendant, au milieu de l'Opéra, mis dans la tour de Vincennes, ensuite conduire hors du Royaume *un Prince qui nous avoit rendu des grands services.* Or, la France ayant fait cela pour l'Angleterre, il n'est point douteux que l'Angleterre, par reconnoissance, rendroit votre personne. Où irez-vous? à Rome : voyez le bel accueil qu'on

fit à Chriſtine, Reine de Suéde; elle n'avoit fait mourir qu'une ſeule perſonne de ſes gens, à Fontainebleau; auparavant, elle le fit confeſſer, faire tous les actes d'un bon chrétien. On ne ſavoit point le crime que ce domeſtique avoit commis à ſon égard; néanmoins toute la Cour de France en fut indignée; elle s'en alla à Rome, mais le Pape fut à ſon logis, lui dire lui-même: Madame, depuis huit jours que vous êtes ici, vous avez dû voir Rome, c'eſt-à-dire, allez-vous-en, cruelle, je ne veux point vous ſouffrir dans mes Etats. Elle, piquée d'un pareil affront, lui répondit en enrageant, d'une voix glapiſſante: Je n'ai pas vu encore de Conclave; les affronts, les inſultes ſont l'apanage des cœurs barbares, inhumains. Vous ne voulez pas voir cela, Madame, vous ne voulez pas voir que vous faites pire: vous aimez bien mieux vous laiſſer repaître votre eſprit par des menſonges flatteurs, par des fauſſes aſſurances; cependant vous ne devriez point ignorer, que les flatteurs ſont la perte de tous les Grands; car ſi on ne paſſe point en France, ni même à Rome, qui eſt le ſiége du pardon, un ſeul acte de cruauté à une tête couronnée ſans l'abhorrer, com-

ment voulez-vous qu'on vous en paſſe plu-ſieurs, à vous ? Que ſi vous ne me croyez, vous vous verrez un jour comme cet hibou, qu'il y a à l'entrée du labyrinthe du parc de Verſailles, où tous les oiſeaux lui jettent de l'eau ſur lui pour l'étouffer, le noyer. Je m'en irai ! je m'en irai ! il faut ſavoir ſi la fortune ne vous fera pas un faux bond d'une minute, c'eſt aſſez pour être perdue ; car ſi le Roi venoit à mourir, ou avoir une maladie grave, peut-être qu'on ne paſſeroit pas deux heures ſans mettre cinq à ſix perſonnes à vos trouſſes. Examinez la Marquiſe de Pompadour, ſi elle s'en va à vingt lieues d'ici, arrêtez-là, & conduiſez-là à la Baſtille. Madame, il ne vous eſt pas raiſonnable de dire, je ſerai toujours heureuſe, & ſur-tout quand vous faites du mal ; jamais je n'aurai aucune traverſe ; mais enfin dans un pareil malheur, au moins il ne ſeroit pas ſi grand pour vous, à cent millions de piques près, ſi on ne vous pouvoit reprocher que des choſes, qui ne ſont point contre nature ; car quand il y auroit douze Juges dans la Baſtille à vous interroger, & qu'ils vous diroient : vous êtes Marquiſe ! il vous ſeroit aiſé à répondre à cette queſtion : je ſuis ſujette ; le Roi a fait de moi ce qu'il

a voulu. Vous avez des grandes richeſſes! on ne refuſe point les préſens d'un Roi, ce ſeroit lui faire un affront, & il y a un nombre infini de perſonnes dans Paris qui en ont plus que moi. Vous avez élevé votre famille à des grandes dignités! vous êtes là douze, y en a-t-il un ſeul parmi vous autres, qui n'en eût fait à ma place autant que moi?.... De ces trois articles, on ne peut point vous en faire un crime; mais on vous en feroit un terrible de ce que vous mépriſez le plus.... Tenez, voyez cette liſte des pauvres malheureux que vous faites ſouffrir injuſtement depuis quatre, ſix, huit, dix, douze, quatorze, quinze années; voilà les noms des autres que vous avez fait mourir dans la ſouffrance; & que diriez-vous? c'eſt le Roi: & la Deſcombar diſoit, moi, j'étois dans ma chambre, à côté de mon frère & d'un ami, quand on a aſſaſſiné mon mari ſur le pied de la porte de l'égliſe Saint-Sulpice. Mais les Juges lui répondirent: barbare, que vous êtes! ſi vous n'y aviez pas conſenti, votre galant ne l'auroit point tué. C'eſt ce qu'on pourra vous dire à vous-même, Madame; le Roi étoit amant; ſi vous n'y aviez pas conſenti, le Roi n'auroit pas fait ſouffrir, périr ces pauvres malheureux; vous

avez abusé de l'autorité royale du côté de la cruauté. Sur ce titre, on pourroit vous infliger telle punition qu'on voudroit, & personne ne diroit point qu'elle est injuste, parce que tout le monde déteste les cœurs cruels. Je suis un coquin, je suis un misérable, je suis votre ennemi, de troubler votre tranquillité, de vous tirer de la sécurité, de vous ouvrir les yeux, de vous faire voir les malheurs qui peuvent vous arriver; mais vos barbares flatteurs, qui vous disent, ce n'est rien, tout passera sur le compte du Roi: ce sont des honnêtes gens, ce sont vos bons amis, comblez-les de vos bienfaits; quant à moi, accablez-moi des fers.

La Duchesse de Châteauroux n'étoit pas aussi aimée du Roi que vous : tout le monde lui faisoit les mêmes accueils, les mêmes démonstrations d'amitié qu'on vous fait aujourd'hui à vous-même; cependant quand le Roi fut malade, comptant qu'il passeroit de ce monde à l'autre, elle fut renvoyée de Metz, comme une péteuse, pire qu'une servante; elle qui étoit d'une des plus illustres familles de toute la France, elle qui ne s'appliquoit uniquement qu'à plaire au Roi; car jamais on n'a dit d'elle; la Duchesse de Châteauroux a fait donner une telle

charge à un tel ; elle a fait un tel Ministre, Contrôleur-Général ; elle a fait un tel Cordon-bleu ; elle a fait un tel Ambassadeur ; elle a fait Contades Maréchal de France, qui, par la défaite de son armée, cause la ruine du Royaume. Madame, je ne cherche point à vous offenser ; car ne l'ayant pas fait dans le tems que j'étois à Amsterdam, encore moins aujourd'hui que je suis entre vos mains, c'est pourquoi je vous supplie de bien interprêter tout ce que je vous dis, de ne pas prendre les marques de mon amitié pour des actes d'inimitié ; car je fais mon possible pour vous faire connoître tous les endroits où vos ennemis peuvent vous mordre, afin que vous preniez des arrangemens pour pouvoir prévenir leurs dards.

Revenons à la Châteauroux, elle qui n'avoit jamais fait de mal à personne : sur quoi pouvez-vous fonder qu'on aura plus des égards pour vous que pour elle, & sur-tout quand vous ne vous conduisez point selon l'équité & la justice ? Croyez-vous que cela fasse plaisir à ceux qui ont la direction des secrets du Roi, de voir pourrir le monde entre quatre murailles ? Madame, on a de la compassion pour les animaux, encore plus pour ses semblables ; daignez faire attention, que des pa-

reils actes irritent tous les cœurs contre vous. Madame, vous pouvez vous vanter que vous êtes la femme la plus heureuse de toute la France ; mais aussi, dans le tems que la fortune vous comble tous vos desirs, en vous donnant tout ce qu'il y a de plus précieux dans le Royaume, vous vous forgez vous-même le plus affreux, le plus diabolique de tous les morceaux à digérer ; car il n'y en a pas un plus infâme, un plus exécrable, un plus abominable, que celui de la cruauté. Un père, un propre père, a honte de prier, d'intercéder pour un fils cruel : la nature, la nature, aux actes inhumains, se révolte contre son propre sang... « Je vous l'accorde, je vous » l'accorderai encore, mais je l'accorderai » aussi à celui qui vous tuera ».

Madame, croyez-moi, tirez-vous vîte des prises de la Justice ; ne faites point comme Madame de la Popeliniere, qui, pour avoir voulu épargner quelque peu d'argent, elle s'est deshonorée, elle s'est vue à un travers de doigt de sa perte ; & quoiqu'en vie encore, elle n'en souffre pas moins.... Mais ce qu'il y a de certain, au plus vous irez, au plus vous serez forcée à devenir cruelle, malgré vous, malgré vous ; car je suis certain, qu'aujourd'hui vous n'avez point de plaisir

à voir souffrir le monde ; mais c'est la crainte qui vous les fait retenir, parce que vous les avez maltraités ; & vous craignez qu'à cause de cela, ils ne reviennent à la charge, comme fit le sieur d'Allegre. Mais enfin, Madame, il vaut mieux prendre une résolution tard que jamais.... Si vous aviez une pierre dans la vessie, & que vous vissiez sur une table des rasoirs, des bistouris, des tenailles, en un mot, un appareil chirurgical, prêt à vous ouvrir le ventre ; & qu'en même-tems une personne vint vous dire : Madame, si vous voulez me donner une année de vos revenus, ou l'hôtel que vous avez acheté du Comte d'Evreux, dans la minute je vais vous tirer cette pierre, sans vous faire aucun mal ; vous n'hésiteriez point, vous le donneriez. Hé-bien, faites comme si vous aviez une pierre dans la vessie, donnez-le afin de ne point risquer, qu'un jour tout votre corps ne soit enfermé dans un tas de pierres ; vous serez toujours mieux dans un galetas de votre château de Bellevue, que non pas dans la chambre la moins désagréable de la Bastille ; car il n'y en a pas d'agréables en prison. Madame, il y en a plus de cinq cents qui ont laissé ici le dernier souffle, qui n'avoient point les griefs que vous avez. Le

27 du mois de Septembre de l'année dernière, je parlai à une perſonne qui a connoiſſance des affaires des priſonniers, & qui parle pour eux à M. de Sartine, au Miniſtre; je me plaignois à lui fort amèrement: entr'autres, je lui dis: le Dauphin ne l'aime pas: *Non*, dit-il, j'ajoutai: il n'eſt point permis de faire périr le monde; il reprit, *vous n'êtes pas le ſeul.* Il me dit ces paroles, parce qu'il ſait bien que j'en connois d'autres. Alors je lui dis: la Maréchale d'Ancre n'avoit jamais fait périr perſonne, la Maréchale d'Ancre n'en avoit pas tant fait qu'elle; il me répondit: *on l'a déjà dit.* Cette dernière parole vous devroit faire trembler juſques dans la moëlle des os, hériſſer tous les cheveux de votre tête. La Maréchale d'Ancre a été brûlée, & on a dit qu'elle n'en avoit pas tant fait que vous. Jugez ce que l'ont penſe faire de vous, ſi Louis XV venoit à mourir. Oui, ſi j'étois à votre côté, vous me donneriez des grands coups de poing ſur mon viſage. Si la fortune maintenant vous ouvroit les yeux, bien loin de me donner des coups de poing, vous me donneriez de tendres baiſers de reconnoiſſance; vous remercieriez Dieu de la grace qu'il vous fait de vous éclairer, de

vous donner de ſi bons conſeils par un pauvre malheureux que vous avez flétri, outragé, que vous perſécutez depuis quatorze années; car qu'eſt-ce que je vous dis, Madame? Vous avez de puiſſans ennemis, ne leur donnez point de priſes contre vous, du côté de la cruauté; c'eſt le meilleur, c'eſt le plus délicieux morceau qu'ils puiſſent ſouhaiter pour vous perdre ſans reſſource. Qu'eſt-ce que je vous dis, Madame? N'écoutez point les flateurs, c'eſt la perte de tous les Grands; tirez-vous vîte des priſes de la Juſtice, les Grands feront agir les petits, en vous attaquant ſur un point; celui-là éveilleroit tous les autres qui auroient été toujours aſſoupis. Queſt-ce que je vous dis, Madame? Agiſſez comme une femme vertueuſe; tous ceux que vous avez tenu en priſon, au-deſſus de leurs mérites, dédommagez-les, il vaut bien mieux pour vous, vous aſſurer des perſonnes que vous avez maltraitées, par un bienfait, que non pas en les faiſant périr à petit feu entre quatre murailles; car à donner d'argent, il vous ſera bien plus avantageux de les diſpoſer de manière à forcer vos ennemis à dire du bien de vous, que non pas leur donner matière à vous perdre, ou à en dire

toujours du mal. Qu'eft-ce que je vous dis, Madame? Ufez de douceur & de modération, de clémence; conduifez-vous toujours felon l'équité & la juftice, affurément j'oferois vous donner ces confeils devant Dieu, devant le Roi, devant tous les hommes, & même les méchans, & je ne craindrois point que Dieu, ni le Roi, ni les hommes fages, ni même les méchans, excepté votre confeil, qui a befoin d'argent, puiffent vous dire que mes confeils font mauvais, que vous puiffiez jamais en avoir du repentir en les fuivant. Madame, croyez-moi, n'abufez point des faveurs de la fortune; elle eft très-bifarre, perfonne n'en difconvient; elle vous a donné une belle jeuneffe; mais aujourd'hui, par vos vertus, par votre humanité, filez-vous vous-même une vieilleffe heureufe, tranquille, que je vous fouhaite de tout mon cœur.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond refpect, Madame, votre très-humble & très-obéiffant ferviteur, DANRY.

On demanda à Alexandre, que voulez-vous faire de la boîte à parfums de Darius? Il n'y a, dit-il, qu'à y mettre les ouvrages d'Homère. Madame, que ferez-vous de mon

Mémoire ? il eſt fort mal détaillé , fort mal arrangé , il ne flatte pas votre eſprit ; le jetterez-vous dans le feu ? Vous ferez bien meuix de le mettre dans votre caſſette , & de le lire une fois toutes les ſemaines ; vous ne perdriez point votre tems , comme à écouter des flatteries qui mettent votre perſonne en danger ; au lieu qu'elle trouveroit de la ſûreté dans les ronces & les épines de mon Mémoire.

A la Baſtille , le 30 Juin 1762.

Signé , DANRY.

COPIE.

COPIE de la soixante & cinquième Lettre envoyée à M. de Sartine.

De la Bastille, le 10 Mai 1762.

MONSEIGNEUR,

Je supporte, avec patience, la perte de tous mes beaux jours & de ma fortune; je supporte mes rhumatismes, la foiblesse de mon bras, & un cercle de fer autour de mon corps pour le reste de toute ma vie; mais je ne puis point supporter la perte de ma chère vue, elle diminue tous les jours. Je vous supplie, pour l'amour de Dieu, d'avoir la bonté de m'accorder deux heures d'air par jour dans le jardin, ou sur les tours, pour me conserver le peu qui me reste. Monseigneur, si je vous ai écrit des lettres fortes, ce sont mes yeux qui en sont la cause, ils me font perdre la cervelle, je ne puis plus maîtriser ma tête; mais enfin, je vous en demande mille fois pardon, que voulez-vous de plus! ma vie, prenez-la tout-à-la-fois, ou daignez m'accorder les remédes, qu'on n'a jamais refusé à la nature humaine. Monseigneur, de tout temps, tous les grands hommes ont

été ſujets à des diſgraces, je ne vous mettrai point ſous vos yeux Démoſthène, ni Annibal, ni Cicéron, tous ces gens-là gouvernoient en partie leurs états ; mais je vous parlerai de la France. Vous avez vu le Cardinal de Retz à la Baſtille, à la tour de Nantes ; M. le Blanc, de même à la Baſtille, à la tour de Vincennes : vous avez vu M. le Chancelier d'Agueſſeau, pluſieurs fois exilé à Frènes ; vous voyez encore aujourd'hui M. le Comte de Maurepas. Si un pareil malheur vous arrivoit à vous-même, Monſeigneur, voulez-vous que je ſois le ſeul qui terniſſe vos vertus, que je diſe que vous m'avez traité inhumainement, que vous m'avez refuſé des remedes qu'on ne refuſe point aux animaux ; car quel eſt le ſujet de mes lettres fortes ? je ne vous accuſe point de la longueur de ma misère, mais je me fâche de ce que vous me refuſez deux heures de promenade tous les jours dans le jardin ou ſur les tours, comme vous les accordez à d'autres priſonniers : quand vous me direz, quels ſont tes titres pour vouloir exiger de moi une pareille grace ? hélas ! quels ſont mes titres ! je ne vous prouverai pas de point en point l'injuſtice qu'on me fait, car je vois bien que

cela vous fait de la peine, mais je perds ma vue; mon ſecond titre eſt que je ſuis dans la quatorzième année de ſouffrance, terme qui fait frémir; mon troiſième titre, après ma première évaſion de la tour de Vincennes, je me ſuis généreuſement livré moi-même, comme un agneau, entre les mains paternelles du Roi.

C'eſt un titre aſſurément qui devroit vous inſpirer de la compaſſion pour moi; car il n'eſt point honnête d'abuſer cruellement de la bonne-foi. Monſeigneur, on oublie mille actes d'équité pour blâmer un trait inhumain; vous en avez une grande preuve dans la perſonne de M. le Naigre: je croirois que ce Juge a rendu plus de cinq cents jugemens équitables: qu'il a fait grace à plus de deux cents perſonnes, je n'écoute point la populace, mais les gens raiſonnables diſent que ce Juge a été ſurpris par une fauſſe déclaration de Lhomme; or vous voyez qu'un ſeul trait inhumain a perdu ce Juge de réputation, lui a renverſé ſa fortune; il eſt en Hollande, & il a honte de dire ſon propre nom. Monſeigneur, il faut beaucoup travailler pour ſe faire une bonne réputation; mais un rien la fait perdre: que je ne ſois donc pas le ſeul, qui

puiſſe ſe plaindre de vous; moi qui dès la première vue ai fondé toutes mes eſpérances, mon bonheur dans cet air de bonté, que la nature & les graces ont répandu ſur votre viſage, je vous demande humblement un remede, un adouciſſement raiſonnable, puiſque vous l'accordez encore aujourd'hui à d'autres priſonniers. Je vous ſupplie, Monſeigneur, mon père, par quatorze années de ſouffrance, qui rendent aſſurément ma prière bien reſpectable, d'avoir la bonté de m'accorder cette grace, & en reconnoiſſance, je prierai Dieu toute ma vie de répandre de plus en plus ſa ſainte bénédiction ſur vous & ſur toute votre chère famille.

J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, DANRY

COPIE de la ſoixante & ſixième Lettre que j'ai envoyée à M. de Sartine.

De la Baſtille, le 30 Juin 1762.

MONSEIGNEUR,

Après mon évaſion de la tour de Vincennes, je me livrai moi-même entre les mains du Roi, par l'entremiſe de Monſeigneur Queſnay : depuis ce tems-là, il m'a été toujours permis d'avoir recours à

lui, de lui écrire. M. Duval peut vous certifier cette vérité; c'est pourquoi je vous supplie de me continuer cette grace, d'avoir la bonté de lui faire tenir ce paquet; si malheureusement il est mort, il n'y a qu'à ôter sa lettre & son adresse, & je vous serai très-obligé d'avoir la bonte de laisser passer ce mémoire à Madame la marquise de Pompadour. Monseigneur, ayez la bonté de plaider ma cause, ou laissez-la moi plaider à moi-même; s'il m'arrive quelque malheur, je ne m'en prendrai point à vous. Monseigneur, voilà quatorze années que je souffre, je n'en puis plus: je vous supplie pour l'amour de Dieu, de me tendre une main secourable, & je vous serai toute ma vie reconnoissant. J'ai l'henneur d'être avec un très-profond respect, &c, *signé.* DANRY.

COPIE de la Lettre que j'ai envoyée à M. Quesnay, Médecin ordinaire du Roi.

De la Bastille, le 30 Juin 1762.

MONSIEUR,

Je gagerois ma tête contre cinq sols, que vous ne pensez pas plus à moi qu'au chameau de Mahomet; vous ne faites

point le devoir d'un honnête homme, en m'oubliant dans la malheureuse prison où vous m'avez mis. Monsieur, je ne vous avois point demandé dans la tour de Vincennes; si vous n'étiez pas venu au devant de moi, je n'aurois point certainement eu recours à vous : aux dépens de ma chère liberté, vous avez donné des preuves de votre amitié à Madame la marquise de Pompadour; aujourd'hui donnez-lui-en encore de plus grandes, en lui remettant ce Mémoire entre les mains, & recommandez-lui fortement de le lire elle-même, de ne point le confier à ses secrétaires; choisissez une heure qu'elle n'aie rien à faire quand vous le lui remettrez, afin qu'elle puisse le lire tranquillement. Je crois qu'il n'est point besoin de vous prier, pour vous exciter à le lui remettre. Je suis très-parfaitement, Monsieur, votre, &c. *Signé*, DANRY.

COPIE de la Lettre que j'ai envoyée à M. Duval, Commis principal de la Bastille.

A la Bastille, le 30 Juin 1762.

MONSIEUR,

Souvenez-vous de toutes les promesses que vous me fîtes ; ayez donc la bonté de prier M. de Sartine de me laisser passer ce Mémoire à ma Partie ; qu'il me défende, ou qu'il me laisse défendre moi-même. S'il m'arrive quelque malheur, tant-pis pour moi, je ne m'en prendrai point à lui ; voilà quatorze années que je souffre, je n'en puis plus. Je vous supplie de grace de me faire savoir si M. de Sartine me l'a laissé passer ; je vous en supplie, n'oubliez point de me répondre, je vous serai bien obligé.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, DANRY.

COPIE de la ſeconde Lettre que j'ai envoyée á M. Duval.

De la Baſtille, le 5 Juillet 1762.

MONSIEUR,

Je vous prie, pour l'amour de Dieu, de me faire ſavoir ſi M. de Sartine à eu la bonté de laiſſer paſſer mon Mémoire à Madame la Marquiſe de Pompadour.

Que M. de Sartine plaide ma cauſe, ou qu'il me la laiſſe plaider à moi-même, s'il m'arrive quelque malheur tan t pispour-moi. Voilà cent cinquante neuf mois que je ſouffre, je n'en puis plus : de grace, M. Duval, ayez la bonté de me répondre, ſi vous ne voulez point que je vous accable de lettres. Si vous avez oublié les promeſſes que vous me fîtes, avant que je vous fiſſe ma déclaration à vous-même, moi je ne les ai point oubliées. Je vous en ſupplie, tendez-moi une main ſecourable, & je vous ferai toute ma vie bien obligé. J'ai l'honneur, &c.

Signé, DANRY.

COPIE de la troisieme Lettre que j'ai envoyée à M. Duval.

De la Bastille, le 10 Juillet 1762.

MONSIEUR,

Les lions & les tigres, au moindre cri de leurs semblables, accourent pour le secourir; est-ce que les hommes, qui ont la direction de la Bastille, ont moins de cœur & de compassion pour leurs semblables que les animaux. Monsieur Duval, voilà pour la troisième fois que je vous prie de me faire savoir, si M. de Sartine a eu la bonté de laisser passer mon Mémoire à ma Partie, il faut que je le sache; comment voulez-vous que je me défende? Dites à Monseigneur de Sartine, que je le supplie de grace, d'avoir la bonté, de plaider ma cause, ou qu'il me la laisse plaider à moi-même; s'il m'arive quelque malheur tant pis pour moi.

Voilà quatorze années que je souffre, je n'en puis plus; Monsieur Duval, tendez-moi une main secourable, & daignez me répondre, je vous serai toute ma vie obligé. Je

ſuis avec un très-profond reſpect, Monſieur, votre très-humble, & très-obéiſſant ſerviteur. *Signé*, DANRY.

COPIE de la ſoixante & ſeptieme Lettre que j'ai envoyée à Monſeigneur de Sartine, Lieutenant-Général de Police.

De la Baſtille, le 14 Juillet 1762.

MONSEIGNEUR,

Je vous ſupplie, pour l'amour de Dieu, de plaider ma cauſe, ou de me la laiſſer plaider à moi-même ; s'il m'arrive quelque malheur tant pis pour moi. Monſeigneur, daignez donc me faire ſavoir, ſi vous avez eu la bonté de laiſſer paſſer mon Mémoire à Madame la marquiſe de Pompadour. — Comment voulez-vous que je me défende, quand vous ne me direz rien ! car ſi je ſavois que vous euſſiez eu la bonté de le laiſſer paſſer, j'aurois déja travaillé à d'autres choſes, au lieu que je ne puis rien faire, faute d'être éclairé.

Je ſuis homme, & je ſouffre depuis cent ſoixante mois, cette longue miſère vous

devroit bien vous inſpirer de la compaſſion pour moi. Monſeigneur, c'eſt par les ſentimens qu'on reconnoît les naiſſances : je vous ſupplie par cette bonté que la nature & les graces ont répandu ſur votre viſage, de me tendre une main ſecourable & de me faire dire par un Officier ſi vous avez eu la bonté de me laiſſer paſſer mon Mémoire ; de grace daignez me répondre : je n'en puis plus, ayez pitié de moi, & en reconnoiſſance, je prierai Dieu toute ma vie de répandre de plus en plus, ſa ſainte bénédiction ſur vous & ſur votre chère famille. J'ai l'honneur d'être avec un très-profond reſpect, Monſeigneur, de votre Grandeur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

Signé, DANRY.

De l'Imprimerie de GRANGÉ,